

CHRONIQUES DE LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

N° 62

Hiver 2005

À rayons Ouverts



3 ÉDITORIAL

DOSSIER DIFFUSION : LES SERVICES À LA CLIENTÈLE

- 4 Au service des Québécois
- 6 L'accueil des usagers : pour un premier contact réussi !
- 7 Des postes multimédias pour tous !
- 8 Le service du prêt à la Bibliothèque nationale du Québec
- 9 Le prêt entre bibliothèques : pour une bibliothèque sans frontières
- 10 Les services de référence et d'information, le fer de lance de toute bibliothèque
- 12 Les services à distance
- 14 La Collection nationale : creuset de services où se fondent passé et présent
- 16 La bibliothèque nationale et les services aux milieux documentaires
- 18 Les services aux personnes handicapées : un accès privilégié à la culture et à l'information
- 20 L'Espace Jeunes
- 22 Carrefour Affaires : une mine de ressources pour les milieux économiques
- 23 Musique et Films : des équipements de pointe au service des mélomanes et des cinéphiles

LA VIE DE LA BNQ

- 24 Les métamorphoses du poème, ou la lecture nouvelle d'une œuvre consacrée
- 34 René Derouin et les terres du Nord

UN PEU D'HISTOIRE

- 28 Les bibliothèques québécoises au xx^e siècle : un long rattrapage

ENTRETIEN

- 30 « Montréal, capitale mondiale du livre 2005 »
Entretien avec Sandra Gonthier

38 EXPOSITIONS ET ÉVÉNEMENTS

RUBRIQUES

- 10 Comptes rendus de lectures
- 18 Jeux de mots
- 21 Trucs pratiques

Cette publication est réalisée par la Bibliothèque nationale du Québec. Nous tenons à remercier les artistes ainsi que les entreprises qui ont bien voulu nous permettre de reproduire leurs œuvres et leurs documents. La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

Conception graphique :
Marie Violaine Lamarche
Photographies :
Suzanne Langevin : page 3
Bernard Fougères : page 38

© Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005

ISSN 0835-8672

La revue *À rayons ouverts*, *chroniques de la Bibliothèque nationale du Québec* est publiée trimestriellement et distribuée gratuitement à toute personne qui en fait la demande. On peut se la procurer ou s'y abonner en s'adressant par courrier à :

Bibliothèque nationale du Québec
Direction des communications et des relations publiques
475, boul. De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 5C4

ou par courriel à : aro@bnquebec.ca

Vous pouvez consulter *À rayons ouverts* en version PDF et HTML sur notre portail Internet à www.bnquebec.ca



par LISE BISSONNETTE
Présidente-directrice générale

Marqués, peut-être plus que d'autres sociétés, par le mythe d'une création du monde qui aurait été menée en six jours et un septième pour s'en reposer, nous avons tendance à déclarer nos entreprises collectives finies, et à affirmer le temps venu de prendre, en quelque sorte, nos « vacances de la construction ».

Nous avons vécu une illusion générale du genre au début des années 80 quand les milieux économiques, soutenus par un large consensus médiatique, incitaient l'État à ralentir sinon cesser ses investissements en éducation. En vingt ans, le Québec avait achevé son vaste réseau d'écoles secondaires, créé partout des collèges publics, fondé l'Université du Québec avec ses constituantes dans toutes les régions : le rattrapage semblait terminé, et le septième jour arrivé. Dès le tournant des années 90, pourtant, les mêmes milieux ne juraient plus que par une nouvelle expansion de l'enseignement post-secondaire. Parce que le monde avait changé et que la concurrence entre économies avancées reposait essentiellement sur la matière grise, les établissements d'enseignement supérieur n'étaient plus perçus comme des charges mais comme d'essentiels partenaires du développement collectif. Le ralliement autour de leur croissance est aujourd'hui général.

Aucune génération ne peut décréter une pause et vivre à partir des seules réalisations de la précédente. Chacune est appelée à inventer des instruments qui correspondent aux mutations qu'elle traverse. Ce postulat, aisément accepté au plan international – la mondialisation a suscité l'apparition de multiples institutions nouvelles de coopération – devrait l'être autant au plan national. Comment assurons-

nous la participation citoyenne à la société de l'information, qui est certes le bouleversement majeur des modes de vie. En laisse-t-on le soin au hasard, à l'école, aux technopôles, à l'inventivité des internautes? Les sociétés les plus sages sont en voie de se doter d'établissements voués spécifiquement à cet objectif, d'où l'apparition des grandes bibliothèques, centres de convergence culturelle et scientifique, accessibles à tous, où chacun peut trouver accompagnement dans ces dédales infinis, et s'y mouvoir ensuite à son rythme et selon ses intérêts.

Dans le présent numéro de *À rayons ouverts*, parfois aride mais très concret, se dévoilent les multiples moyens que la Bibliothèque nationale du Québec mettra à la disposition des citoyens pour remplir des devoirs contemporains. Ils se déclinent sous forme de services, disponibles sur place à la Grande Bibliothèque mais tout autant à distance. Le bâtiment, qui attire tant l'attention publique, n'est que l'abri de ces fonctions classiques ou nouvelles et on comprendra enfin, nous l'espérons, sa raison d'être, centre nerveux des échanges de nouveau type. On comprendra aussi à quoi nous avons travaillé, équipe grandissante, pendant que s'élevait sa structure.

La bibliothèque n'est pas une institution nouvelle, elle a connu des ères encore plus lointaines que celles de l'université, née au Moyen Âge. Mais comme cette voisine intellectuelle, elle a été appelée à se renouveler entièrement, dans la continuité. Notre traverse du temps n'est pas terminée mais nous disposerons bientôt de la nef pour l'affronter.

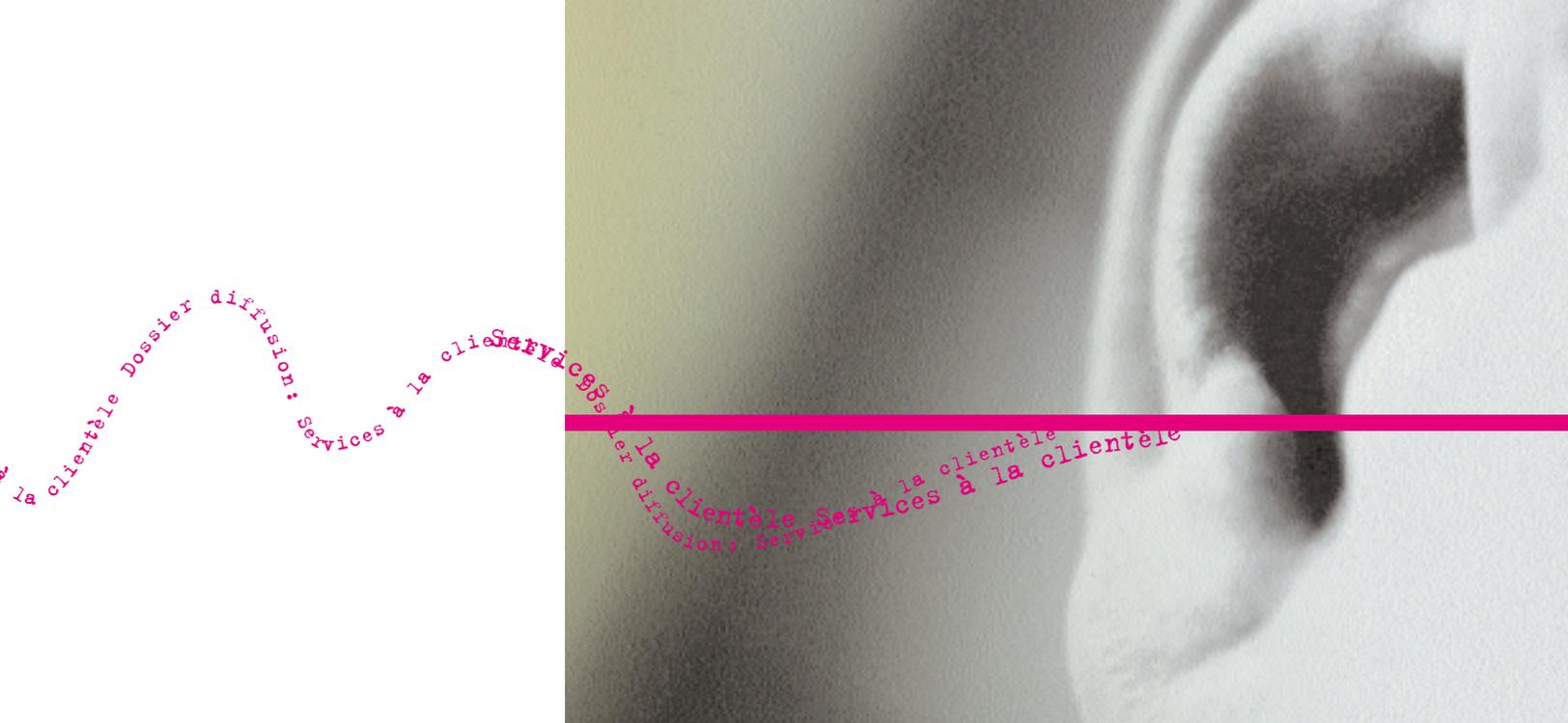
Dossier Diffusion: Les services à la clientèle

Au **service** des Québécois

par HÉLÈNE ROUSSEL, directrice générale de la diffusion

La Bibliothèque nationale du Québec se transforme en accéléré pour devenir une nouvelle institution bibliothéconomique et culturelle à vocation nationale chargée à la fois de la conservation et de la diffusion du patrimoine documentaire québécois et d'une collection universelle de prêt et de référence. Ainsi, à son mandat traditionnel et vital de bibliothèque nationale, elle ajoute un mandat de bibliothèque publique de ressources pour l'ensemble des Québécois. La BNQ agit comme catalyseur auprès des institutions documentaires québécoises. De plus, en vertu d'une entente avec la Ville de Montréal, elle offre des services spécifiques aux Montréalais et aux bibliothèques d'arrondissement montréalaises, prenant la relève de la Bibliothèque centrale de Montréal.

Tous sont accueillis par la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), peu importe leur condition sociale ou leurs origines: adultes et jeunes, chercheurs et amateurs avertis, nouveaux arrivants, personnes en cheminement de carrière, travailleurs autonomes ou de petites et moyennes entreprises, personnes ayant des difficultés de lecture ou un handicap physique ou intellectuel. Les clients de la BNQ comprennent encore les utilisateurs de services bibliographiques, les intervenants du milieu de l'édition, tels les auteurs, les éditeurs, les libraires, les distributeurs et les producteurs de ressources documentaires, de même que les représentants des institutions documentaires et culturelles nationales et étrangères, particulièrement les bibliothèques publiques québécoises et les bibliothèques nationales.



Dans la *Déclaration de services aux citoyens*, récemment adoptée par la BNQ, celle-ci s'engage à offrir des services gratuits, accessibles, dans un esprit fondé sur l'approche client et favorisant l'autonomie de celui-ci. La compétence du personnel et l'amélioration continue des services complètent la liste des valeurs qui dirigent son action.

Il est certainement utile de rappeler les **principaux services** qui seront disponibles à la Grande Bibliothèque :

- un service d'accueil, d'orientation et de référence, sur place et à distance ;
- un service de prêt de documents, y compris le prêt entre bibliothèques ;
- l'Espace Jeunes, auquel se greffe le Centre québécois de ressources en littérature pour la jeunesse ;
- un Centre emploi-carrière pour les personnes à la recherche d'un emploi ou en transition de carrière ;
- le Carrefour Affaires ;
- le Service québécois du livre adapté, pour les personnes ayant une déficience visuelle ;
- un service pour les nouveaux arrivants ;
- des laboratoires pour l'apprentissage des langues, des salles de musique électronique, des salles d'écoute et de visionnement, une logithèque ;
- un programme d'animation, d'exposition, de publications, de conférences, de colloques ;
- un programme de formation documentaire et d'aide à l'utilisation des équipements ;
- un service d'attribution de numéros ISBN et de production de notices CIP aux éditeurs francophones canadiens ;
- des services favorisant le développement des institutions documentaires québécoises.

Cette énumération illustre indubitablement le nouveau visage de la Bibliothèque nationale du Québec, au service de tous les Québécois. La BNQ se met au service non seulement de ceux qui la fréquenteront sur place dans son nouvel édifice de diffusion, la Grande Bibliothèque, ou encore consulteront ses collections spéciales dans son édifice de conservation, mais également de tous ceux qui utiliseront ses services à distance, rendus principalement par le portail Internet qui a vu le jour à l'hiver 2005.

À *rayons ouverts* vous présente dans le présent numéro plusieurs des services qu'offrira la BNQ, à compter de l'ouverture de la Grande Bibliothèque au printemps 2005.

L'accueil des usagers :

pour un premier contact réussi!

par **MANON ALLEN**, coordonnatrice
Accueil des usagers

Que ce soit dans un hôpital, une école, un magasin, un musée ou une bibliothèque, on se souvient longtemps du premier contact. Parce que l'accueil, c'est la porte d'entrée qui ouvre toute grande la voie!

L'accueil, c'est un ensemble de détails. Il passe par un sourire, un bonjour, il passe par l'écoute, mais il repose aussi sur la compétence et le professionnalisme du personnel. Car s'il est agréable d'être accueilli d'une façon courtoise, on s'attend également à ce que l'employé qui nous reçoit connaisse bien les services offerts. L'accueil, c'est le premier contact avec le client et ce contact se doit d'être réussi.

Au comptoir d'accueil de la Grande Bibliothèque, les employés offrent un service axé principalement sur l'orientation, l'information et la référence de base. Le personnel est polyvalent et a pour fonction première de s'assurer que le visiteur ou l'utilisateur trouve une réponse à sa demande.

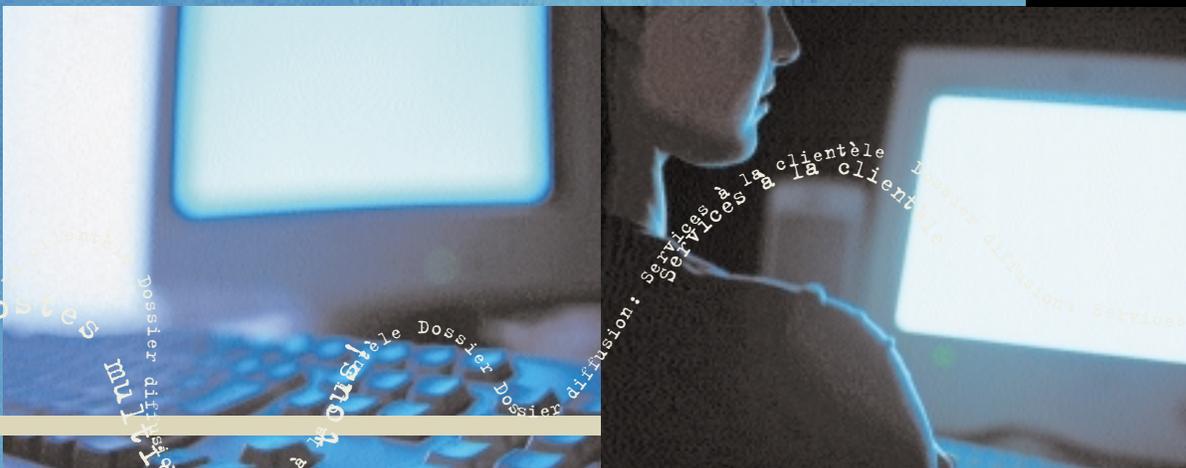
Le client reçoit au comptoir d'accueil l'information sur les services et les activités offerts par la Bibliothèque, dans ses locaux ou sur son portail Internet. Des dépliants et des plans schématiques de la Bibliothèque lui sont fournis. Pour les visiteurs et touristes, des informations concernant la région montréalaise sont également disponibles.

Le service de référence proposé à l'accueil se veut un service d'information de premier niveau: on y fournit des informations factuelles ou des renseignements d'ordre général. Le personnel effectue des recherches courtes et simples ou encore, il oriente l'utilisateur vers les autres services de la Bibliothèque, notamment vers les collections thématiques et la collection nationale; ceux-ci pourront répondre aux questions plus complexes ou plus spécialisées.

Toutes les clientèles sont accueillies, avec des réponses ajustées à leurs besoins spécifiques. Formé aux techniques de guidage, le personnel offre un accueil adapté aux personnes ayant une déficience visuelle ou auditive. Des poussettes sont prêtées aux familles pour rendre leur visite plus agréable: les parents peuvent ainsi bouquiner et chercher de manière plus confortable. Les personnes à mobilité réduite peuvent emprunter des fauteuils roulants pour circuler dans la Bibliothèque.

Des postes de prêt en libre-service localisés à proximité du comptoir d'accueil offrent aux usagers la possibilité de procéder eux-mêmes et aisément à l'emprunt des documents choisis. En tout temps, l'utilisateur peut faire appel au personnel du comptoir d'accueil pour l'aider, ou encore se présenter au comptoir de prêt et d'abonnement, voisin du comptoir d'accueil.

Bienvenue à tous!



Des postes multimédias **POUR TOUS!**

L'utilisation des nouvelles technologies constitue un moyen d'améliorer et d'élargir les services offerts à toutes les clientèles de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ). La clientèle pourra, à l'ouverture de la Grande Bibliothèque, compter sur des équipements de haute qualité et sur une architecture électronique qui intégrera, entre autres, le catalogue de la bibliothèque, une collection numérique en développement accéléré et de nombreux outils de référence électroniques. **Près de 400 postes informatiques seront mis à la disposition de la clientèle dans le nouvel édifice de diffusion.** Ces postes sont répartis en deux grandes catégories: les postes pour la consultation du catalogue d'accès public (CAP) et les postes multimédias.

Postes CAP

Près de 80 postes CAP seront accessibles dans le nouvel édifice de diffusion de la BNQ.

Le poste CAP est la principale porte d'entrée pour la consultation du catalogue de la bibliothèque, le catalogue *Iris*. Le poste a été conçu et aménagé pour être généralement utilisé debout, puisqu'il a pour but de favoriser le repérage rapide, c'est-à-dire la localisation physique des documents. Une interface de recherche pour adultes et une autre pour les jeunes ont été développées pour répondre plus spécifiquement aux besoins de chacun.

En plus du catalogue *Iris*, le poste CAP permettra aussi au client de consulter, à l'aide d'écouteurs, des extraits sonores de la collection numérique de la BNQ indexés dans le catalogue.

Tous ces postes seront en libre-service et ne pourront donc pas être réservés.

Postes multimédias

Près de 300 postes multimédias seront accessibles dans le nouvel édifice de diffusion.

Le poste multimédia offre au client une multitude de possibilités. Ce dernier peut effectuer des recherches dans le catalogue *Iris*, consulter avec l'aide du métamoteur des documents de la collection numérique ou pousser plus loin ses recherches en utilisant l'une des nombreuses bases de données sélectionnées et offertes par la BNQ ou encore disponibles sur Internet.

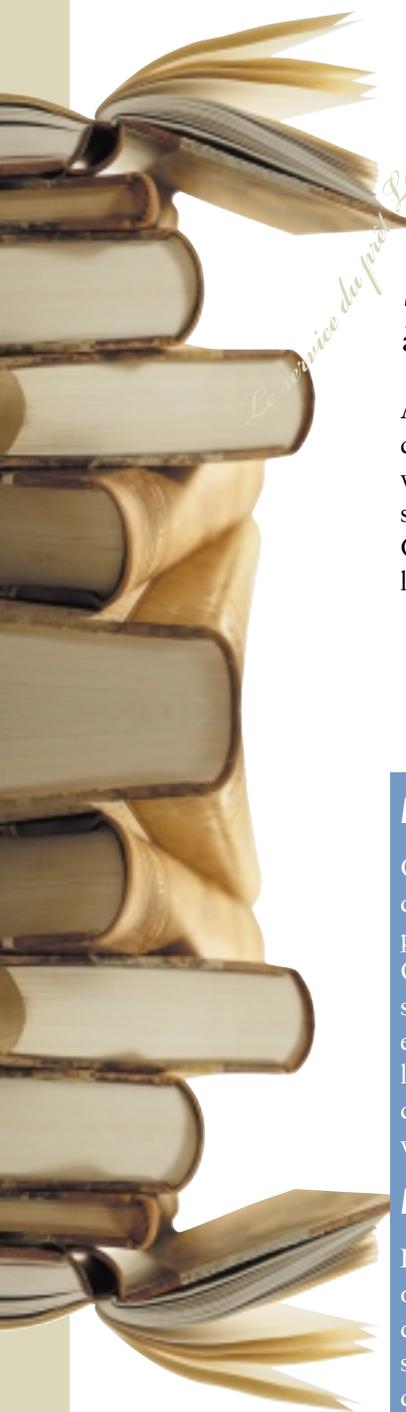
Au poste multimédia, le client pourra naviguer sur Internet, expédier des courriels, consulter son dossier d'abonné à la BNQ, télécharger par courriel, sur disquette, cédérom, dévédérom ou sur mini disque dur les ressources consultées et utiliser des applications logicielles comme la suite Microsoft. Le client pourra également écouter des extraits sonores.

En revanche, le client ne pourra pas clavier, télécharger ou installer sur ces postes des logiciels (commerciaux ou personnels) ni des jeux. Il ne pourra pas non plus y brancher des périphériques personnels (par exemple, une caméra numérique ou un ordinateur de poche).

Parmi ces 300 postes multimédias, quelques-uns seront couplés à des lecteurs de microformes ou à des équipements de musique électronique.

La majorité des postes multimédias pourront être réservés par le client.

par SYLVIE FOURNIER
Chef du service des collections thématiques



Le service du prêt à la Bibliothèque nationale du Québec

Avec l'ouverture de la Grande Bibliothèque, au printemps 2005, la Bibliothèque nationale du Québec ajoutera à sa collection patrimoniale québécoise une vaste collection universelle, destinée à l'emprunt par les abonnés de la Bibliothèque. Le service du prêt sera offert au comptoir de prêt et d'abonnement, localisé au rez-de-chaussée de la Grande Bibliothèque. Les usagers pourront également utiliser des postes de prêt en libre-service.

par NICOLE PROULX, coordonnatrice
Service du prêt et du prêt entre bibliothèques

La carte d'abonné... un passeport pour la découverte

Obtenir sa carte d'abonné sera chose facile! Il suffira de remplir le formulaire disponible sur le portail de la BNQ ou de se présenter au comptoir du prêt avec une pièce d'identité et une preuve de résidence pour l'obtenir. Gratuite pour tous les Québécois et renouvelable tous les deux ans, la carte d'abonné donnera accès à tous les services, dont le prêt, le prêt entre bibliothèques, le laboratoire de langues, la logithèque, et à toutes les collections, y compris celles qui sont en accès restreint. Obligatoire pour l'emprunt de documents, la carte sera également requise pour consulter son dossier d'abonné, de même que pour effectuer une réservation, une mise de côté ou un renouvellement de ses emprunts.

Le libre-service

Des postes de prêt en libre-service permettront aux abonnés qui le désirent d'enregistrer ou de renouveler eux-mêmes l'emprunt des documents choisis. De même, le retour des documents s'effectuera aisément: les usagers pourront déposer les documents rapportés sur un convoyeur situé à proximité du comptoir de prêt et d'abonnement. En l'espace de deux à trois minutes, et de façon très sécuritaire tant pour les documents que pour les abonnés qui en assument la responsabilité, les documents ainsi remis parviendront à une salle de tri située au niveau métro. Le personnel sur place enregistrera aussitôt le retour des documents, ce qui libérera la carte de l'abonné en moins de temps qu'il n'en faudra à ce dernier pour faire provision de nouvelles lectures. Enfin, autre option disponible, une chute à documents localisée à l'extérieur de la Bibliothèque permettra le dépôt rapide et sécuritaire de la très grande majorité des documents empruntés.

Lieu d'accueil et de service par excellence, le comptoir du prêt deviendra rapidement un des centres névralgiques de la Grande Bibliothèque.

Le prêt entre bibliothèques: pour une bibliothèque sans frontières

Devant le développement exponentiel du savoir humain, aucune bibliothèque ne saurait être autosuffisante et répondre par ses seules ressources à toutes les demandes de ses abonnés. En permettant l'accès démocratique à l'information et à la culture sans égard aux frontières géographiques, le service du prêt entre bibliothèques (PEB) met à la disposition des abonnés de la BNQ l'ensemble des richesses documentaires détenues par les bibliothèques du Québec et d'ailleurs. De la même manière, en rendant ses collections accessibles aux différents réseaux documentaires et aux bibliothèques publiques du Québec en particulier, la BNQ renforce la complémentarité et la coopération entre bibliothèques, objectifs qui sont au coeur de sa mission.

En prévision de son ouverture au printemps 2005 et afin d'assurer avec rapidité et efficacité cette mise en commun et ce partage des ressources, la BNQ s'est dotée d'un système automatisé de gestion du PEB. Ce système permettra aux clients d'acheminer leurs demandes d'emprunts à d'autres bibliothèques, en ligne et au moment de leur choix.

Demandes d'emprunts

Lorsqu'un abonné constatera, après avoir consulté le catalogue *Iris* de la BNQ, que celle-ci ne possède pas le document qu'il recherche, il pourra remplir un formulaire de demande d'emprunt, accessible sur le portail Internet de la BNQ. La demande parviendra au service du PEB qui l'acheminera à son tour, par le biais de son logiciel de gestion, à une bibliothèque participante au service de prêt entre bibliothèques.

Demandes de prêts

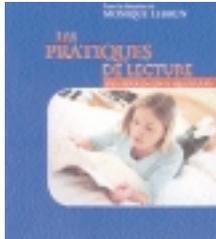
De même, la BNQ rendra ses collections disponibles pour emprunt aux bibliothèques du Québec et de partout dans le monde, en répondant aux demandes qui ne trouvent pas de réponse localement ou régionalement, ou encore dans un ensemble de bibliothèques à vocation spécifique. La BNQ offre ce service de PEB dans l'optique de compléter les collections des bibliothèques qui ont, elles, le mandat de répondre aux besoins habituels de leurs usagers. Ainsi, la BNQ entend s'inscrire dans un réseau de bibliothèques qui assure une réponse organisée et efficace aux demandes des usagers, bien répartie entre les différentes institutions.

Le prêt des documents sera gratuit pour l'ensemble des bibliothèques du Québec. Pour en apprendre davantage sur ce service, ses politiques et règles d'utilisation, les usagers pourront consulter le portail Internet de la BNQ ou encore s'informer sur place au comptoir de prêt et d'abonnement.

Comptes rendus de lectures

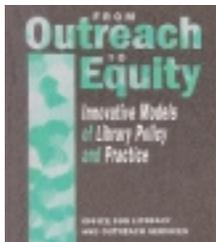
Les

par SYLVIE FOURNIER
Chef du service des collections thématiques



Lebrun, Monique, dir.; Baribeau, Colette; Gervais, Flore et al. *Les Pratiques de lecture des adolescents québécois*. Sainte-Foy (Québec) : Éditions MultiMondes, 2004. xiv, 313 p. ISBN 2-89544-049-2

s son s ara rs s n on ro an
o n sa o s n s s y r n n n s o r r o r
s r on s s rs s on s r n n s
r o r sa on
ns r ns r r s s on nar s
a r ss sa ns a r s on sa s o s
s o a r s a ns nan s a ns ra rs s o a r s a
ar ns s s n r ns a s ro s s ss on s
a r s on or s rs sa s a r
s a o s ns s on no a n o r s
on sa r a r o s r s ass a s s
a o s ns r r ar s on ar
s s s ar on s a n a o o oy n
n n a r s o s s n rs r s s on
r a r n r n a n ro an a n r a an
ss n ro an o r r r r s s n or ra
a ran n an a r sa o s ns



Office for Literacy and Outreach Services; Osborne, Robin, ed. *From Outreach to Equity: Innovative Models of Library Policy and Practice*. Chicago : American Library Association, 2004. xvii, 145 p. ISBN 0-8389-3541-9

s o s n n s n s o r r s
s r s an r a o s s n s
r n a n s son s s
r on r s s r s n r o r s r r
a o r s n s o r r s on n s s
o s o s a r s o n r r s s
rs no r o a ora rs o n n s n a s
s s s r ar r o r an sa on a n s s r r
s n an so sa o s ns sa s ran s s
sans a r s r s on n rs a or a on r s on n r
on n or an ar r s s so a a
o r r an s o n s n s s o
n a on n s n on n on n a s s an
r n s r s a r s ns ans ar a
s on n a s n r o s a r a on ar nar a s
a ro o on s s r s ro os s



Morgan, Harry. *Principes des littératures dessinées*. [Angoulême] : Éditions de l'An 2, 2003. 399 p. ISBN 2-84856-014-2

r s a s s s n ro s ran s
ar s a n s r nan ar n r s s r n
a on s a s ar a r ans a r r
ar so n a an s s n n s as n
ara ra r n r so n asso a so s
ra r a ra r o ar o n or
a ra r nr s o
s n o s rs nr s ro an s s s n
on o r a r s n a ra r s s n
o s r s n a s ass n ar s or
r o s s s s s r s ra on
r no a n n r a sy o o s r s on n a s
n or r s r o a or s a s ro a
on s on s s n a s on or s r ar
on s ra r s s s n s a r r s s n son
as s n s a n s s s on s ar s ns
rs s ass s so a s r ans ro s r s s on
a r n o o s n ra son a o n on y
r ro r a r n r ar n s o or s r
ana ys s r ra r n a s n ossa r n
osan o ra o n o ra

La BNQ enrichit la vie de chaque citoyen en lui assurant l'accès à des ressources documentaires variées et à des informations à l'échelle nationale et internationale. Les services de référence et d'information de la BNQ font partie de son engagement de mettre les clients en contact avec le savoir, la culture et l'information.

Ces services visent à combler les besoins d'information de la clientèle en s'appuyant sur les principes et les orientations suivants :

- **Champs d'expertise et d'excellence :** la BNQ est le centre d'information et de référence par excellence sur le Québec.
- **Gratuité :** les services d'information et de référence sont offerts gratuitement à toute la population.
- **Approche client :** les services de référence et d'information sont accessibles à tous les Québécois, sans distinction. Toute demande d'information est traitée de manière rapide, équitable et rigoureuse.
- **Autonomie du client :** toute réponse à une demande d'information suit une démarche pédagogique visant à optimiser l'utilisation des ressources documentaires et à favoriser l'autonomie du client.
- **Évaluation continue :** l'excellence de l'offre de service est assurée par une évaluation constante des besoins de la clientèle, par la formation continue du personnel et par l'utilisation d'outils à la fine pointe de la technologie.
- **Personnel qualifié :** le personnel assigné à la référence se compose principalement de bibliothécaires. Plusieurs spécialistes en différents champs de connaissance, des techniciens en documentation et des commis se partagent les différentes catégories de demandes d'information.
- **Confidentialité :** les employés de la référence sont tenus de protéger la confidentialité de tous les renseignements personnels auxquels ils ont accès dans l'exercice de leur fonction.

services

DIFFUSION

de référence et d'information, le fer de lance de toute bibliothèque

La Grande Bibliothèque, avec sa collection nationale et sa collection de prêt et de référence, est un lieu unique, un lieu de prédilection pour trouver réponse à sa question.

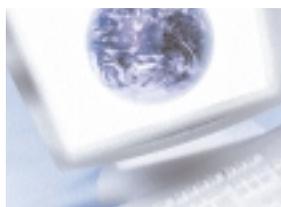
La BNQ a le souci d'offrir des services, des collections et des technologies de haute qualité. Elle fournit aussi un service de référence où le client est au cœur de l'échange, qu'il soit sur place ou à distance. Ce souci du service à la clientèle augmente les chances de satisfaire non seulement les besoins du client en matière d'information, mais également ses besoins en tant qu'être humain. Le succès de l'entrevue de référence dépend de la capacité du professionnel, ce médiateur de l'information, d'établir une relation avec le client tout en reconnaissant les circonstances particulières qui l'entourent, comme l'âge, les différences culturelles, l'invalidité ou le fait de ne pas connaître les documents ou le sujet recherchés.

Afin d'assurer une continuité et une homogénéité au sein du service de référence, la BNQ s'est dotée entre autres d'une politique de référence, d'un manuel à l'intention des employés sur les services de référence et d'information et de lignes directrices pour le développement de la collection des ressources de référence. En établissant des valeurs et des directives communes qui touchent la rapidité, la confidentialité et la courtoisie avec lesquelles les réponses sont fournies, la BNQ veille ainsi à ce que la qualité des services offerts soit élevée et soutenue.

L'importance accordée par la BNQ aux services de référence et d'information se manifeste aussi de différentes façons :

- **Sur le plan des ressources humaines :** des bibliothécaires professionnels assurent les services de référence à tous les comptoirs. La BNQ veille à la qualité des réponses données aux demandes formulées.
- **Sur le plan des ressources documentaires :** la BNQ développe et maintient à jour des collections de référence de qualité, parmi lesquelles se trouvent des bases de données et d'autres instruments de référence en ligne.
- **Sur le plan technologique :** toutes les demandes des usagers seront inscrites dans un système de gestion de la relation client, lequel permet de suivre le cheminement de la question formulée par l'utilisateur et d'assurer qu'une réponse est fournie dans les meilleurs délais.
- **Sur le plan des aménagements :** la BNQ a privilégié l'installation d'un comptoir unique de référence sur chacun des niveaux de la Grande Bibliothèque, et ce, tant dans la collection de prêt et de référence que dans la collection nationale. L'utilisateur peut avoir accès rapidement à un personnel qualifié et prêt à répondre à toutes ses questions.
- **Sur le plan des services à distance :** un service de référence à distance dédié permet à tous les Québécois, où qu'ils soient sur le territoire, de bénéficier de l'expertise du personnel et des collections de la BNQ.

Vous avez une question ? Vous savez maintenant à qui la poser !



Les services à DISTANCE

Que vous soyez à Val-d'Or, à Natashquan ou à Saint-Hyacinthe, la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) vous permettra de consulter une multitude de ressources en ligne, de recevoir des services à distance et d'interagir avec elle.

Consulter des ressources

À travers le portail de la BNQ, à la fine pointe de la technologie et incluant un métamoteur permettant une recherche fédérée, la clientèle pourra consulter une riche collection de ressources électroniques, diversifiée et unique au Québec, une collection en croissance rapide:

- **des milliers de documents numérisés**: essentiellement des œuvres patrimoniales et québécoises, livres, partitions musicales, illustrations, estampes, cartes géographiques, enregistrements sonores, cartes postales et publications gouvernementales québécoises. On trouvera également en ligne le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, les répertoires *Lovell's* et *Marcotte* des rues de Montréal et Québec, les revues *Le Passe-temps* et *L'Oiseau bleu*, pour ne mentionner que ces quelques titres;
- **le catalogue Iris**: un catalogue informatisé qui contient plus d'un million de titres au moment de l'ouverture de la Grande Bibliothèque. Un grand nombre de liens présents dans *Iris* conduisent directement à des ressources sur Internet ou à des documents contenus dans la collection numérique de la BNQ;
- **la Bibliographie du Québec**, qui recense l'ensemble des documents publiés au Québec;
- **des revues et des journaux en ligne**, du Québec, du Canada et d'ailleurs;
- **des encyclopédies, ouvrages de référence et banques de données**, tels *Encyclopaedia Universalis*, *Annuaire du Canada* et *Grove Music Online*, pour n'en nommer que quelques-uns;
- **des livres électroniques** portant sur différents sujets;
- **Romans à lire**, un outil fantastique pour choisir des romans au goût de chacun dans une banque contenant aujourd'hui près de 15 000 romans, soit québécois, soit publiés ou traduits en français;
- **BREF, la bibliothèque de référence** pour tous sur Internet;
- **une liste des prix littéraires québécois**: cet outil, développé de concert avec le ministère de la Culture et des Communications, présente tous les lauréats et lauréates récipiendaires des prix littéraires décernés au Québec;
- **L'inventaire bibliographique des relations franco-québécoises de 1760 à nos jours**: élaborée par un groupe de chercheurs et de professionnels de l'information québécois et français, la bibliographie sur les relations France-Québec dresse un inventaire de 30 000 documents et continue d'être alimentée;
- **les fonds d'archives**: la BNQ rend disponible des instruments de recherche qui donnent accès à certains fonds d'archives privées reliés principalement aux domaines de la littérature, des beaux-arts et de la musique;
- **des guides pour aider l'internaute à se familiariser avec la recherche**: le *Guide d'utilisation du catalogue IRIS et des collections numériques de la BNQ*;
- **le bottin des éditeurs francophones canadiens**: il permet de trouver les coordonnées de plus de 12 000 éditeurs canadiens qui participent au programme ISBN d'identification des publications;
- **le bottin des éditeurs francophones canadiens**: il permet de trouver les coordonnées de plus de 12 000 éditeurs canadiens qui participent au programme ISBN d'identification des publications;
- **le Portail Jeunes**: il proposera des contenus originaux, comme des animations et expositions en ligne, des jeux et activités de bricolage et des dossiers d'information en lien avec les activités thématiques de l'Espace Jeunes. Il comportera également une section destinée aux enseignants et aux parents;
- **le portail du Service québécois du livre adapté (SQLA)**: un ensemble de ressources conçu spécifiquement pour les personnes ayant une déficience visuelle, adultes ou jeunes, sera accessible à partir du portail Internet de la BNQ. Il donnera, lui aussi, accès au catalogue et aux ressources électroniques.

Recevoir des services

Des réponses à des questions de référence: les bibliothécaires du service de la référence à distance répondront aux questions de référence sur tous les sujets, et plus particulièrement:

- aux questions concernant le Québec;
- ou encore à toute question qui ne trouve pas de réponse dans la bibliothèque habituellement fréquentée par l'abonné et à laquelle peuvent répondre les collections patrimoniale ou universelle de la BNQ. Les clients auront la possibilité d'entrer en contact avec la BNQ par téléphone, courrier électronique, formulaire sur Internet, courrier postal ou télécopieur. Le service offrira également de l'assistance dans l'utilisation des ressources en ligne.

Des listes de nouveautés: des listes thématiques, correspondant à différents profils d'intérêt, informeront les clients de la BNQ des nouveautés disponibles en bibliothèque.

Des séances de formation à distance,
des expositions à visiter en ligne,
des histoires à écouter en ligne ou au bout du fil...

Interagir avec la BNQ

S'abonner, soit pour utiliser les services à distance ou pour emprunter des documents sur place;

Réserver et renouveler l'emprunt d'un document;

Consulter et mettre à jour son dossier d'abonné;

Proposer des suggestions d'achat, faire des commentaires: la BNQ accueille les suggestions d'achat et les commentaires de ses clients et les utilise pour améliorer ses services et ses collections;

Faire une demande de prêt entre bibliothèques: les abonnés de la BNQ peuvent demander, sur le portail de la BNQ, des documents localisés dans d'autres bibliothèques du Québec ou d'ailleurs. La BNQ offre également gratuitement ses collections aux abonnés des autres bibliothèques québécoises qui n'auraient pu trouver les ressources recherchées dans leur bibliothèque locale, par le système de prêt entre bibliothèques.

Les services à distance de la BNQ mettent ainsi à la disposition de chaque résident du Québec, peu importe où il se trouve, des ressources et des services documentaires novateurs, diversifiés et adaptés à ses besoins.

Pour en savoir plus, visitez le portail de la BNQ, à l'adresse

www.bnquebec.ca



Heures d'ouverture

de la Grande Bibliothèque

Lundi: fermé

Mardi au vendredi: ☀ 10 h à 22 h 🌙

Samedi et dimanche: ☀ 10 h à 17 h 🌙

Section Actualités et nouveautés

Tous les jours: ☀ 10 h à minuit 🌙



La Collection nationale : creuset de services où se fondent passé et présent

La Bibliothèque nationale du Québec offre une multiplicité de services à l'ensemble de sa clientèle. Évidemment, chacune des thématiques a ses particularités tant pour ce qui est des collections que des clientèles visées, ce qui implique la mise en place de services spécifiques. À cet égard, qu'en est-il de la Collection nationale de la Grande Bibliothèque et quelles seront les particularités des services qui y seront proposés ?

L'une des caractéristiques distinctives de la Collection nationale est que, contrairement aux autres secteurs de la BNQ, elle s'articule autour de l'ensemble des disciplines du savoir. Ses collections reflètent la totalité de l'édition québécoise ou de ce qui y est relatif; elles visent à la fois des chercheurs, des étudiants, des recherchistes, des représentants des médias aussi bien que le grand public. Aussi, le personnel doit-il posséder une connaissance approfondie pour accompagner cette clientèle dans des recherches souvent complexes.

La Collection nationale regroupe les livres, journaux et revues, les publications des gouvernements du Québec, du Canada et des municipalités québécoises, de même que des publications préconfédératives, sans oublier plusieurs milliers d'ouvrages sur micro-forme¹. L'ampleur et la diversité de ces collections réunies dans un seul et même lieu en font un espace privilégié dédié au fait québécois, et il ne faut donc pas s'étonner de l'abondance des recherches de pointe qu'elles génèrent.

Il va de soi que la Collection nationale offre les mêmes services de base que les autres collections thématiques de la Grande Bibliothèque, à l'exception du prêt aux usagers: la référence, la consultation sur place de documents, les salles de lecture et l'accès à des postes multimédias. De plus, des cabinets de recherche, au nombre de six et situés à l'intérieur de la Collection nationale, offriront un espace individuel réservé à la recherche. Cependant, une part substantielle des services offerts n'est souvent pas directement perceptible aux yeux de la clientèle. Il s'agit d'un travail de coulisses, axé sur une plus-value qui met en valeur ces collections ou en révèle franchement certains segments.

De multiples projets reflètent la préoccupation constante d'assurer la diffusion de documents souvent peu connus ou repérables. *L'Index Trépanier* ou *l'Inventaire bibliographique des relations franco-québécoises de 1760 à nos jours* en sont deux exemples parmi tant d'autres. Dans le premier cas, il s'agit d'une indexation de périodiques québécois (articles, textes littéraires, partitions musicales, publicités) publiés de 1764 à nos jours. En ce qui concerne *l'Inventaire bibliographique des relations franco-*



québécoises de 1760 à nos jours, l'indexation porte sur l'ensemble des textes des relations, échanges et influences entre la France et le Québec depuis 1760.

Mais il ne suffit pas de signaler l'existence de l'information, encore faut-il la mettre en valeur et en faciliter l'accès. Le recours à la numérisation s'avère un véhicule privilégié pour y arriver. Ainsi, de nombreux projets de numérisation ont vu le jour : journaux, partitions musicales, livres cités dans les deux premiers tomes du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, enregistrements sonores, cartes géographiques, cartes postales, illustrations, etc. La numérisation en cours des répertoires téléphoniques *Lovell's* (1876-1978) pour Montréal et *Marcotte* pour Québec, des illustrations parues dans les livres québécois publiés entre 1821 et 1900, du magazine culturel *Le Passe-temps* (1895-1949), de la revue en littérature de jeunesse *L'Oiseau bleu* ou des journaux *La Patrie* (1879-1957), *La Minerve* (1826-1899) ou *Le Petit journal* (1926-1978) sont de bons exemples de cette direction empruntée par la BNQ. Les bibliographies commentées, les répertoires analytiques, les guides ou manuels d'utilisation de certaines collections constituent également quelques-uns des divers outils mis en place afin de faciliter les recherches des usagers, sur place ou à distance.

La Collection nationale offre également un fonds particulièrement étoffé de documents en format microfilm ou microfiche. La consultation de ces derniers peut s'effectuer sur des lecteurs-reproducteurs numériques qui donnent à l'utilisateur le loisir d'imprimer un document ou de le transférer sur cédérom. Dans le même ordre d'idée, il faut souligner la présence d'un service de reproduction photographique offrant la possibilité d'effectuer des commandes sur place ou en ligne, dans le respect de la Loi sur le

droit d'auteur, comme il se doit. La Collection nationale offre également l'accès à l'exemplaire unique de la collection de conservation, sur un support de remplacement ou, dans certains cas et sous surveillance, l'accès au document original.

Les services proposés dans la Collection nationale sont ainsi articulés autour de la mission fondamentale de la BNQ, laquelle comporte deux volets. En premier lieu : rassembler et conserver en permanence le patrimoine documentaire québécois. En second lieu : diffuser celui-ci. Il s'agit de beaucoup plus qu'une simple mise à disposition d'ouvrages dans un lieu physique, aussi convivial soit-il. Une équipe formée de bibliothécaires, de techniciens en documentation et de commis sera présente pour conseiller la clientèle et répondre aux demandes précises de celle-ci.

Le personnel de la Collection nationale mettra donc l'accent sur l'aspect proactif de sa mission, qui se concrétisera dans un travail inlassable destiné à révéler au grand jour la richesse des collections et permettra à la clientèle de poser un regard pénétrant sur son passé, mais également sur son présent.

1—La collection nationale de musique est localisée à proximité de la section Musique et Films de la Grande Bibliothèque. De même, la collection patrimoniale québécoise en littérature pour la jeunesse est regroupée dans le Centre québécois de ressources en littérature pour la jeunesse.

par **BENOIT MIGNEAULT**, coordonnateur
Section des revues, journaux et publications gouvernementales
(en collaboration avec **YOLANDE BUONO**
et **LOUISE TESSIER**)

La Bibliothèque nationale et les services aux milieux documentaires

Ce dossier spécial de *À rayons ouverts*, nous fait découvrir la variété et l'importance des services qu'offrira la Grande Bibliothèque à son ouverture, au printemps 2005.

Parmi ceux-ci, certains seront spécifiquement destinés aux institutions documentaires québécoises. En agissant comme catalyseur auprès d'elles et en contribuant ainsi à structurer les bibliothèques en un véritable réseau, la BNQ favorisera encore davantage le développement et l'amélioration de services d'information accessibles à tous les citoyens.

par MARIE-JOSÉE BENOÎT
Directrice des services aux milieux documentaires

Des services d'information, de documentation et de soutien professionnel aux bibliothèques

La nouvelle Direction des services aux milieux documentaires (DSMD) travaille à mettre sur pied deux grandes catégories de services aux bibliothèques, plus particulièrement aux bibliothèques publiques :

- *Des services d'information et de documentation* offrant une documentation professionnelle en bibliothéconomie et sciences de l'information sur différents supports. Le développement d'une collection imprimée et électronique, la création d'un portail destiné aux bibliothèques et la prestation de services de prêt et de référence favoriseront l'accès à ces ressources documentaires. Par exemple, l'extranet des bibliothèques, porte d'entrée pour la diffusion et le partage de l'information et de l'expertise sur les bibliothèques, proposera des contenus tels que :
 - une section permettant des communications, des échanges et le partage de l'expertise (foire aux questions, forum de discussion, formulaire de suggestions, etc.);

- de la documentation en gestion et développement de bibliothèques publiques (politiques de développement de collections ou en matière de services, plans de classement, sites Internet d'intérêt, etc.), disponible en ligne;
- de la documentation professionnelle spécifique à des projets de coopération (ex.: Consortium d'acquisition de ressources électroniques du Québec);
- un catalogue en ligne des ressources en bibliothéconomie et une sélection de nouveautés;
- des références à des articles de périodiques sur des sujets d'actualité en bibliothéconomie;
- des statistiques sur les bibliothèques publiques.

■ *Des services de référence et de soutien* à l'intention du personnel des bibliothèques. Par exemple:

- un accès sur place ou à distance, grâce à un formulaire de référence en ligne, à des services de référence en matière de gestion et de prestation de services en bibliothèque;
- des trousseaux d'information et des guides d'utilisation de produits et services, etc.

Des projets de coopération

■ La création d'un catalogue collectif

Poursuivant l'objectif d'offrir aux Québécois un accès élargi à l'ensemble des ressources documentaires et des services améliorés, la BNQ planifie la mise sur pied d'un catalogue collectif national. D'une grande richesse documentaire, ce catalogue regroupera des données bibliographiques et donnera accès à des documents numériques provenant de diverses sources: le catalogue de la BNQ, les catalogues de bibliothèques publiques québécoises et des liens vers d'autres catalogues.

Basée sur une participation volontaire, la création de ce catalogue favorisera la coopération entre bibliothèques ainsi que la mise en commun des ressources et des services, notamment les services de traitement documentaire. Cette plus grande coopération bénéficiera à tous les Québécois et contribuera à mieux répondre à leurs besoins d'information.

■ Le consortium d'acquisition de ressources électroniques du Québec (CAREQ)

Né d'une initiative de la BNQ et des bibliothèques publiques, le CAREQ a été créé en 2003 à la suite d'un sondage portant sur les besoins des bibliothèques publiques en ressources électroniques. En négociant des licences collectives d'abonnement à des ressources électroniques aux meilleurs tarifs et conditions possibles, le CAREQ favorise l'accès à ces ressources pour les usagers des bibliothèques québécoises. En août 2004, le CAREQ a conclu sa première entente avec *Encyclopaedia Universalis*, permettant aux quelque trois millions d'utilisateurs de la BNQ, des 39 bibliothèques publiques participantes et du Réseau BIBLIO du Québec de consulter cette ressource encyclopédique sur Internet, dans leurs édifices respectifs et, en certaines circonstances, à distance.

■ La référence virtuelle coopérative

La Direction des services aux milieux documentaires de la BNQ évaluera également la mise sur pied d'un service de référence en ligne basé sur la coopération entre les bibliothèques publiques et d'autres institutions documentaires, telles les bibliothèques d'enseignement.

Ces services et ces projets, basés sur la collaboration et la concertation des acteurs de tous les milieux documentaires et de toutes les régions du Québec, concourront grandement au développement d'un véritable réseau documentaire québécois, rayonnant sur l'ensemble du territoire.

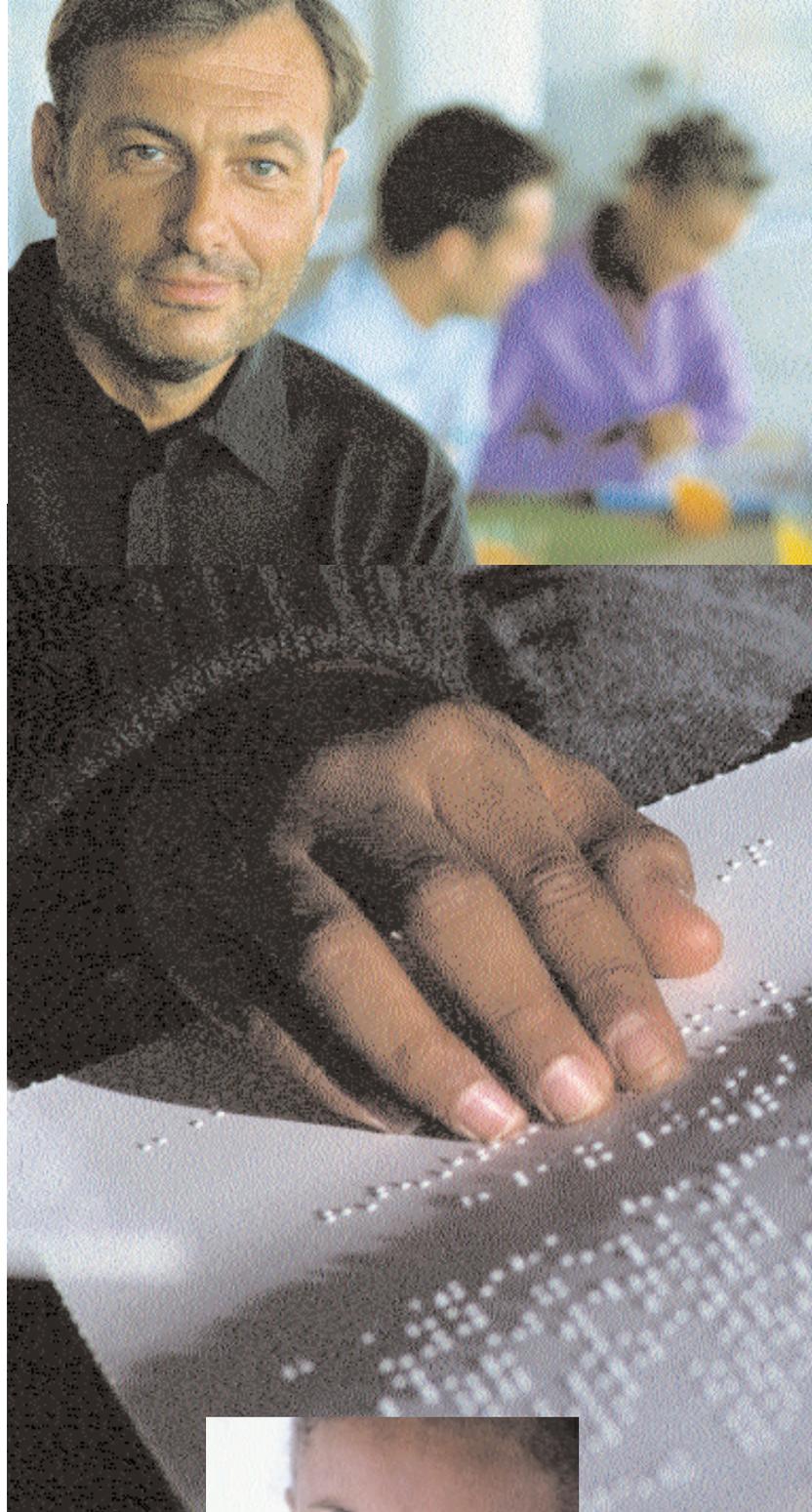
Jeux de mots et de livres pour délivrer des mots

Réserver une chronique «Jeux de mots et de livres» au mot «collection» semblera probablement incongru aux lecteurs d'À rayons ouverts mais c'est sur un sens autre que celui qui domine habituellement dans les pages de la revue que je veux attirer l'attention. Au cœur du fonctionnement de toute bibliothèque, la collection permet d'organiser un ensemble de documents autrement difficiles à conserver, à gérer et à diffuser. En tant que label éditorial, le sens qui nous intéresse ici, on la définit plutôt comme une «série d'ouvrages de même format ou de même présentation, ou destinés au même canal de vente, publiés par le même éditeur».

À ce titre, la collection compte au nombre des éléments dits «paratextuels», qui figurent généralement sur la couverture du livre et sur la page de titre, comme le nom d'auteur et le titre, par exemple. Sorte de cadre donné au texte, ces éléments ne font pas qu'informer: ils permettent certes au lecteur d'identifier le livre, mais, de par leur position stratégique, ils risquent fort d'en orienter également la lecture.

Le label de collection fait appel à la mémoire du lecteur qui, en le reconnaissant, associe spontanément au livre qu'il coiffe une série de titres antérieurs. Peut-être aussi célèbre que la sentence «Ceci tuera cela» prononcée dans le roman *Les Misérables* (1831) de Victor Hugo, l'injonction «Tu seras une collection» que Balzac fait dire à l'un des personnages des *Contes et nouvelles* (1837, 1839 et 1843) met de l'avant ce potentiel publicitaire du label de collection, acquis dans le système éditorial français – que Balzac connaissait bien pour en avoir été l'un des acteurs – avant même le milieu du XIX^e siècle. S'ils ont longtemps cru que tout livre possédait la capacité intrinsèque de trouver un public par son seul mérite, les éditeurs sont alors forcés de reconnaître que la multiplication des titres rend ce principe caduc. C'est l'un des premiers tableaux de cette nouvelle exploitation commerciale du livre que dresse Balzac dans les *Contes et nouvelles* tableau d'autant plus riche qu'il est universel et atemporel. À cet égard, la formule de la collection, telle que Balzac la dépeignait, mais encore à titre de composante fondamentale de l'édition contemporaine, n'a pas son pareil pour illustrer le phénomène de la marchandisation du livre, surtout lorsqu'elle est liée à la promotion de genres populaires tels les romans d'amour, de science-fiction et d'espionnage. Laissons le dernier mot à Lousteau, conseiller littéraire du protagoniste de l'histoire, Lucien Chardon: «Nous avons préparé la vente de ton roman par de savantes insinuations [...]. Nous t'avons fait deux fois plus grand que Walter Scott. Oh! Tu as dans le ventre des romans incomparables! Tu n'offres pas un livre, mais une affaire; tu n'es pas l'auteur d'un roman plus ou moins ingénieux, tu seras une collection! [...] Allons, rions un peu!»

SOPHIE MONTREUIL, agente de recherche
Direction de la recherche et de l'édition





Les services aux personnes handicapées : un accès privilégié à la culture et à l'information

En tant qu'institution culturelle à vocation nationale, la Bibliothèque nationale du Québec a pour mission d'offrir un accès démocratique au patrimoine documentaire québécois ainsi qu'à une collection universelle de prêt et de référence. Elle accueille donc tous les citoyens québécois, et ce, sans discrimination ni privilège. Pour le segment de clientèle que représentent les personnes handicapées, elle s'engage à offrir des services exemplaires, des collections riches et diversifiées ainsi que des aménagements adaptés à leurs besoins.

Dès son ouverture, la Grande Bibliothèque offrira gratuitement une gamme de services conçus spécialement pour les personnes handicapées. Ces services auront pour but de favoriser leur intégration et de faciliter leur accès à l'information, tant sur le plan physique qu'intellectuel. Ils s'adresseront à toutes les personnes vivant avec un handicap, adultes comme enfants.

Dans cette optique, les personnes handicapées pourront se prévaloir de services personnalisés et fondés sur une approche humaine et respectueuse. Un personnel compétent et formé spécialement pour répondre à leurs besoins les accueillera dès leur arrivée à la Bibliothèque. Il les informera des services et ressources qui leur sont spécifiquement destinés et les orientera ensuite vers les étages, sections et points de service appropriés. Sur place, les personnes handicapées auront également accès à l'accompagnement, la localisation et la manipulation des documents lorsque nécessaire, la référence et l'aide à la recherche, l'aide à l'utilisation des équipements adaptés, un service de reprographie et de photocopie ainsi que des visites guidées et des activités d'animation adaptées.

À distance, elles pourront bénéficier de l'accueil et des renseignements généraux par téléphone, recourir à un service de référence complet, consulter les multiples ressources disponibles sur le portail institutionnel et recevoir par la poste des documents empruntés au Service québécois du livre adapté

(SQLA). Le portail Internet de la BNQ respecte la norme d'accessibilité WAI (Web Accessibility Initiative) depuis près de deux ans déjà, permettant sa consultation par les personnes ayant une déficience visuelle.

Comme tous les usagers de la Bibliothèque, les personnes handicapées auront accès gratuitement à l'ensemble des collections destinées au grand public. En plus de toutes ces ressources, certaines collections leur seront spécifiquement destinées : livres en gros caractères, livres et revues en médias adaptés, films adaptés et documents pour les enfants handicapés.

Enfin, l'offre de service aux personnes handicapées se traduit également par une attention particulière portée au bâtiment et aux équipements. Au point de vue architectural, la Grande Bibliothèque respecte les normes relatives aux personnes handicapées énoncées dans le Code de construction du Québec. La signalisation et le mobilier seront aussi adaptés aux besoins particuliers de cette clientèle. Afin d'accéder plus facilement aux différentes collections, les usagers handicapés disposeront d'équipements spécialisés tels que des appareils destinés aux aveugles et malvoyants (postes multimédias adaptés, logiciels spécialisés, plages tactiles braille, numériseurs, imprimantes braille, télévisionneuses et lecteurs de livres parlés numériques), une salle de travail adaptée et des postes multimédias permettant de consulter des films sous-titrés pour les malentendants. Enfin, des fauteuils roulants seront disponibles sur place.

par MARIANNE DEMERS-DESMARAIS, bibliothécaire
Service des collections thématiques

par LINDA CLERMONT ET PASCALE GRENIER, bibliothécaires
Service des collections thématiques

L'ESPACE JEUNES

Les enfants auront leur royaume au niveau métré de la Grande Bibliothèque. **L'ESPACE JEUNES** est un lieu accueillant et convivial où les jeunes de 0 à 13 ans pourront choisir parmi plus de 70 000 documents à emprunter sur différents supports :

- * des tout-cartons aux livres d'images en passant par les premières lectures et les romans, sans oublier les bandes dessinées, des histoires pour tous les âges et tous les niveaux de lecture ;
- * des documentaires sur tous les sujets ;
- * du plaisir pour les yeux et les oreilles grâce à une collection de DVD, vidéocassettes, disques compacts et livres sonores ;
- * des cédéroms, des logiciels et des ressources Internet à découvrir en un clic de souris ;
- * une multitude de magazines tant pour les garçons que pour les filles.

De plus, sur place, les jeunes auront accès à :

- * des encyclopédies, des atlas, des dictionnaires, etc., pour les appuyer dans leurs travaux scolaires ;
- * une collection de jeux et de jouets pour les amuser et les divertir ;
- * de multiples activités d'animation tout au long de l'année.

Parents et éducateurs trouveront à portée de main une collection de documents sur le développement et l'éducation des enfants, de la toute petite enfance à l'aube de l'adolescence.

L'ESPACE JEUNES, c'est aussi un éventail de services à distance, principalement accessibles par le Portail Jeunes de la BNQ. Ainsi, les jeunes de partout au Québec auront accès gratuitement à une variété de ressources électroniques incluant, entre autres, des bases de données spécialisées et des collections numériques. Les jeunes pourront aussi bénéficier du service de référence à distance, qui sera accessible par courriel, par téléphone, par la poste et par télécopieur. Également au menu du Portail Jeunes : des animations et des expositions en ligne, des jeux et des activités de bricolage, des dossiers d'information, une foule de suggestions de lecture et d'histoires préenregistrées.

La bibliothèque prévoit également d'accueillir un grand nombre de groupes scolaires, de la maternelle au premier cycle du secondaire. Un programme original, se déclinant en plusieurs volets, leur sera offert. **L'ESPACE JEUNES** rejoindra aussi les plus petits à travers les Centres de la petite enfance, à qui il proposera un programme d'éveil à la lecture.



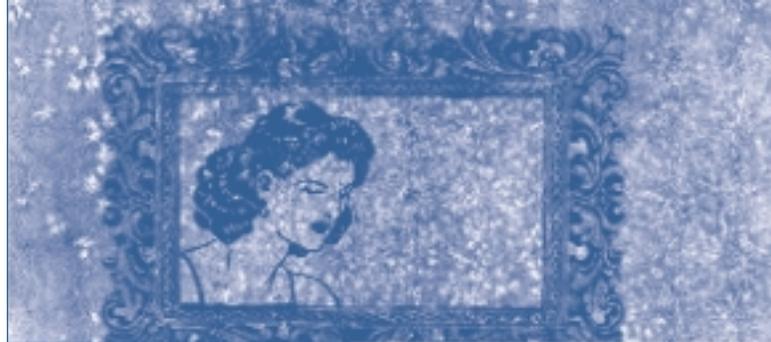


Le Centre québécois des ressources en littérature pour la jeunesse loge également au niveau métré. Unique en Amérique du Nord, la collection qu'il propose rassemble plus de 50 000 documents consacrés exclusivement à la littérature pour la jeunesse de langue française, publiés au Québec et à l'étranger.

Pour le volet québécois, la collection est constituée des œuvres de fiction et des documentaires à l'intention des jeunes, acquis principalement en vertu du dépôt légal ou par des achats et dons. Elle comprend donc les œuvres des créateurs et des éditeurs québécois publiés en français, en anglais, ainsi que celles traduites dans d'autres langues. Les revues québécoises pour enfants sont, quant à elles, localisées dans la Collection nationale de la Grande Bibliothèque.

Pour le volet étranger, la collection rassemble principalement des œuvres de fiction, mais également une sélection intéressante d'ouvrages documentaires pour la jeunesse, publiés ou traduits en français. Sans être exhaustive, cette collection offre une vue d'ensemble de la production éditoriale internationale actuelle et passée pour la jeunesse. La collection comportera également quelques titres de la presse enfantine étrangère publiée au début du 20^e siècle. Les documents de cette collection proviennent essentiellement des collections de la Bibliothèque centrale de Montréal.

Le Centre offre aussi des ouvrages de référence et les principales revues spécialisées en littérature pour la jeunesse. L'ensemble des ouvrages de la collection du Centre québécois de ressources en littérature pour la jeunesse est destiné à la consultation sur place et peut faire l'objet d'un prêt entre bibliothèques.



TRUCS PRATIQUES

Photographies : les vertus d'un encadrement de conservation

Il n'existe rien de tel que de belles photographies pour préserver le souvenir des grands événements de notre vie. Cependant, pour que ces photographies passent l'épreuve du temps, certaines précautions sont requises et il faut, en particulier, leur offrir un véritable encadrement de conservation.

Préparation de l'encadrement

Le choix d'un encadrement entre deux cartons, soit un carton avant pour le passe-partout et un carton arrière pour soutenir la photo, présente des avantages. Le passe-partout protège le document et crée l'espace nécessaire pour que celui-ci ne touche pas à la vitre, évitant ainsi un transfert de la couche picturale. Le carton arrière soutient l'œuvre tout en la protégeant. Les cartons utilisés pour l'encadrement doivent être non acides. L'expression « non-acide » désigne à la fois des matériaux à pH neutre et des matériaux avec une réserve alcaline. On peut utiliser ces deux types de matériaux pour encadrer, mais ceux qui ont une réserve alcaline offrent à long terme une meilleure protection contre les acides.

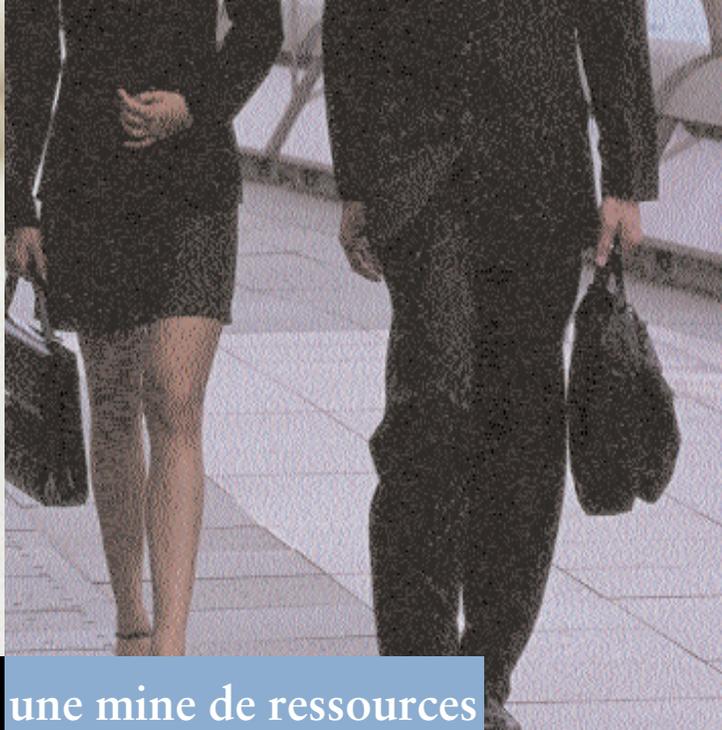
Découpe et assemblage des cartons

Les dimensions des cartons peuvent être choisies en fonction du cadre ou selon l'inspiration, si l'œuvre n'est pas encadrée. Toutefois, pour assurer une meilleure protection de l'œuvre, les cartons avant et arrière doivent avoir la même dimension. L'emplacement de la fenêtre sur le carton avant est au choix. En général, les marges supérieures et latérales du carton avant servant de fenêtre ont la même largeur, et la marge inférieure est un peu plus généreuse. Cette disposition permet d'avoir un effet d'optique équilibré. Afin de bien maintenir l'œuvre, le passe-partout doit chevaucher les bords de celle-ci de 2 à 4 millimètres. Avant le découpage de la fenêtre, il est conseillé de tracer légèrement son contour au crayon de plomb. À l'aide d'une lame bien coupante de type « exacto » ou d'un couteau d'encadreur permettant d'avoir une coupe biseauté, on taille délicatement la fenêtre du passe-partout. Si des rugosités sur les bords de la fenêtre sont visibles, il est possible de poncer ceux-ci avec un papier sablé aux grains fins. Une fois les coupes de la fenêtre terminées, on assemble les cartons avant et arrière à l'aide d'une bande de toile préencollée. La bande doit être de qualité archivistique. Ce type de bande peut s'acheter dans la plupart des magasins de matériel d'artiste.

Fixation de l'œuvre

Souvent, les restaurateurs remarquent que les encadrements d'œuvres sur papier sont faits à l'aide de colle ou de ruban adhésif donnant des résultats désastreux. Colles et adhésifs laissent avec les années des taches jaunâtres qui endommagent de façon permanente nos souvenirs encadrés. L'utilisation de coins de mylar pour fixer les photos à un encadrement avec passe-partout est une meilleure option et présente de nombreux avantages. Les coins de mylar ne sont pas fixés directement sur l'œuvre mais sur le carton arrière, ce qui est non dommageable pour l'œuvre et facilite son changement. L'utilisation d'une pince à cils pour fixer les coins et de poids pour empêcher le déplacement de la photographie peut s'avérer très pratique. Lorsque l'œuvre est fixée, il ne reste plus qu'à rabattre le passe-partout et à mettre le tout dans le cadre choisi.

par MARIE-CLAUDE RIOUX, agente culturelle
Direction de la sauvegarde des collections



Carrefour Affaires : une mine de ressources pour les milieux économiques



De plus en plus de dirigeants d'entreprises se rendent compte de la véritable valeur de l'information dans leur processus de prise de décision. Malheureusement, l'information stratégique n'est pas à la portée de toutes les entreprises. Que ce soit en raison d'un manque de temps ou de ressources, plusieurs PME et travailleurs autonomes doivent parfois se passer de données qui les aideraient à faire des choix plus éclairés.

C'est pour rendre cette information disponible à tous que le Carrefour Affaires a été créé.

Dès l'ouverture de la Grande Bibliothèque, le Carrefour Affaires offrira un service de recherche tarifé, spécialisé dans le domaine des affaires. Ce service sera offert à travers le Québec et sera accessible sur place, par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique. Des spécialistes pourront répondre, entre autres choses, à des questions sur différents marchés et industries, trouver de l'information sur des brevets, fournir des listes et des profils de compagnies, ou les coordonnées de foires commerciales. Il sera possible d'effectuer des recherches non seulement sur le Canada et l'Amérique du Nord, mais également au niveau international.

Afin de répondre à ces demandes, les bibliothécaires du Carrefour Affaires auront accès à de nombreux documents imprimés et électroniques. Parmi les

différents outils à leur disposition pour trouver de l'information de marché, notons les publications d'Euromonitor et de la National Trade Data Bank, MarketResearch.com, Canadian Business & Current Affairs, Eureka, ABI/Inform et Business Reference Suite, en plus de nombreux documents de Statistique Canada. Des rapports de crédit et des profils de compagnies pourront être fournis grâce à des sources telles que Dun & Bradstreet, Dialog, Cancorp Financials, InfoMart et Mergent. Dans le domaine des répertoires de compagnies, le Carrefour Affaires disposera notamment des répertoires Scott, Canadian Business Disc, American Business Disc, Thomas Register, Kompass, International Directory of Importers, en plus de nombreux autres répertoires spécialisés.

Les résultats de recherches seront ensuite transmis au client selon ses préférences et selon la disponibilité de l'information, sans que celui-ci ait nécessairement à se déplacer.

Parallèlement à ce service, le Carrefour Affaires proposera aux gens d'affaires des activités de formation sur l'utilisation des ressources de la Grande Bibliothèque ainsi que des activités d'animation sur des sujets liés au domaine des affaires.

par **NICOLE BEAUDRY**, coordonnatrice
Service des collections thématiques

Musique et Films :

des équipements de pointe au service des mélomanes et des cinéphiles

LES CINÉPHILES ET LES AMATEURS DE MUSIQUE SERONT BIEN SERVIS! EN PLUS DE LEUR OFFRIR UNE COLLECTION DE PLUS DE 100 000 FILMS ET ENREGISTREMENTS SONORES, LA COLLECTION MUSIQUE ET FILMS METTRA À LEUR DISPOSITION UNE PANOPLIE DE SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DE CHACUN. Selon *Les pratiques culturelles des Québécoises et des Québécois* (1999), l'écoute musicale est l'activité culturelle la plus populaire chez les adultes. Le cinéma n'est pas en reste puisque l'enquête révèle que les Québécois préfèrent les sorties au cinéma à toute autre sortie culturelle.

La section Musique et Films sera munie d'une panoplie d'équipements qui permettront aux clients de créer des œuvres musicales, d'écouter des enregistrements sonores et de visionner des films en solo, en duo ou en groupe. Tous ces services seront gratuits.

Les amateurs de musique auront à leur disposition des postes d'écoute présentant une programmation musicale présélectionnée et régulièrement mise à jour. Cette sélection leur permettra de découvrir les nouveautés et d'explorer différents univers musicaux à travers les thèmes choisis. Deux postes d'écoute express seront également mis à la disposition de la clientèle souhaitant écouter des passages d'enregistrements de la collection de disques compacts en vue d'un éventuel emprunt. C'est un peu comme feuilleter un livre avant de l'emprunter. Les clients pourront réserver une salle d'écoute destinée à de petits groupes et y organiser des activités liées à l'écoute d'œuvres sonores. Les installations permettront également le visionnement d'opéras, de concerts, de comédies musicales, bref de toute création musicale disponible sur support visuel.

La Collection nationale de musique a pour mission de mettre en vitrine le patrimoine sonore québécois. Cette collection de consultation est composée de disques compacts, de disques vinyle, de livres sonores et de partitions musicales obtenues par le biais du dépôt légal. La collection offrira des services spécialisés qui s'adresseront principalement aux

chercheurs. La salle d'écoute et des postes d'écoute spécialisés permettront l'écoute sur place. La consultation de disques vinyle sera rendue possible grâce à la création d'une copie d'écoute numérisée. Ces copies d'écoute électroniques seront créées sur demande.

La BNQ offrira aux musiciens amateurs deux salles de musique électronique. Ces salles sont de véritables petits studios d'interprétation munis d'équipements et de logiciels permettant la pratique musicale sur ordinateur. Les salles peuvent être utilisées par un maximum de deux personnes à la fois. Elles offrent trois activités de base : l'apprentissage de la musique, l'exécution avec ou sans accompagnement et la notation musicale. Le musicien amateur peut y faire la lecture ou l'écriture de partitions imprimées ou électroniques, faire l'apprentissage de la musique, créer ou interpréter des pièces musicales à l'aide du clavier électronique et graver le fruit de son labeur afin de le conserver.

Les cinéphiles auront accès à une salle de visionnement s'apparentant à une salle de cinéma maison. La salle est équipée d'un système de projection couplé à un système de son ambiophonique. Les clients pourront réserver la salle et y projeter des films provenant de la collection de films en consultation sur place. Les droits de représentation de ces films ont été acquittés et ils peuvent être présentés gratuitement à des groupes de 20 personnes. Les clients qui préfèrent visionner un film seul ou en duo se tourneront plutôt vers les postes de visionnement. Les postes sont équipés d'un ordinateur muni d'un lecteur DVD; certains sont couplés à un magnétoscope. À moyen terme, les clients pourront également consulter des banques de documents visuels disponibles sur Internet. Ces postes pourront être réservés et seront disponibles pendant les heures d'ouverture de la Bibliothèque.

par ISABELLE SÉGUIN, coordonnatrice
Section des collections thématiques



Février de dentelles et de ciel floconneux
 Cher mois de mon amour deux fois recouvert
 Il neige comme au jour de Ste-Marguerite
 Sur les sapins lourds sur nos épaules seules
 Il neige souvent je me souviens d'une autre année
 Son visage émergé, ô nénuphar dans la vague
 D'écume et de ciel déchiqueté, dans l'espace
 Moi j'étais douloureux d'une entorse à l'âme
 Le sang arrêté, le temps tombé comme une pierre
 Les fleurs mouraient à la pointe du printemps

Les métamorphoses du poème, ou la lecture

Ce soir mon amour je n'en puis plus, souvent
 Je pleure comme un arbre qui perd ses feuilles
 Je t'écris je t'écris tous les jours de ma vie
 Mais mes lettres me reviennent, mon amour à moi
 N'a pas d'adresse, mon amour n'existe pas

nouvelle d'une œuvre consacrée

Dès sa parution initiale, en 1970, *L'homme rapaillé* de Gaston Miron s'est taillé une place de choix parmi les œuvres majeures de la littérature québécoise.

Pour toucher les lecteurs d'alors et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, les poèmes du recueil peuvent compter sur leur grande beauté et sur ce qu'elle éveille en nous. Si elle partage d'emblée cette position à l'égard de son œuvre, pourquoi la BNQ a-t-elle néanmoins choisi de mettre à l'honneur, dans le cadre de l'exposition *Les métamorphoses du poème*¹, des brouillons et des esquisses de quelques-uns des plus célèbres poèmes de Miron? Pourquoi attirer l'attention, à travers des documents imparfaits, inachevés, raturés, sur un côté plus sombre de la création mironienne? Plus encore, la BNQ fait-elle défaut à Miron en révélant ainsi au grand jour ses « essais » et ses « erreurs »?

À ces questions, Miron apporte lui-même une première réponse. En déposant de son vivant à la BNQ, entre 1985 et 1992, des documents tirés de ses archives personnelles, n'ouvrait-il pas *de facto* la porte à une exploration, à une lecture inédite de son œuvre publiée? Ne lançait-il pas à ses lecteurs le défi de lire sa poésie autrement? Après son décès, la succession du poète a en quelque sorte entériné sa démarche en continuant de verser des documents au fonds Gaston-Miron de la BNQ, en 1997, 1998 et tout dernièrement en avril 2004, lorsqu'elle y a déposé le lot inestimable des manuscrits liés à son œuvre poétique. C'est une partie de ces archives que l'exposition *Les métamorphoses du poème* proposait aux visiteurs, leur donnant ainsi à voir tout le travail d'écriture et de réécriture qui a accompagné l'évolution de *L'homme rapaillé*, des premières ébauches des grands cycles poétiques de Miron, au début des années 1950, à la dernière version du recueil publiée du vivant de l'auteur, en 1996.

par SOPHIE MONTREUIL, agente de recherche, Direction de la recherche et de l'édition
 et MARILOUÉ SAINTE-MARIE, doctorante en littérature à l'Université Laval*

(LA VIE AGONIQUE)

*Monologues de
L'extinction de l'irritant*

VIII Le coeur pète-mêle

Les larmes poussent comme de l'herbe dans mes yeux
la femme, ma fiancée
à les seins agacés de sécheresse
ô les eaux vives de sa peine lente dans les lilas
je voudrais m'étendre avec tous et comme eux
corps d'oiseau abattu avec des milliers
me morfondre pour un sort meilleur
en trompant l'attente héréditaire et misérable
je voudrais m'enfoncer dans l'amnésie allégeante
— ou comme un sommeil d'acide dans le fer
ou me perdre évanescant dans la fascination
de l'hébétude herbue
oublier la douce lampe des insomnies
oublier l'horizon intermittent de l'existence

je dérive dans des bouts de rues décosus
parmi des mares de silence mortes
ô claytonics au fond de la folie mouvante
feux rouges, feux, ô tournesols de la nuit
j'ai mille pattes blessées jetées en moi
et d'entre toutes un coeur de patte saignante, *le mieux*

mais à l'aube
je suis signalé d'aubépines et d'épiphanies
ah poésie mon bivouac
ma douce svelte flûte fraîche *lucédite'*
tu sonnes aussi sur les routes où je suis retrouvé
avançant mon corps avec des pans de courage
avançant mon cou en travers de ma soif
dans l'haleine et le fer
et la vaillante volonté des larmes

~~Le~~ salut de même humanité des hommes au loin
dans ce monde ardent où je m'entête à exister
avec un coeur mousquet

~~Le~~ salut à la saumure d'homme

à partir de la blanche agonie de père en fils
à la consigne de la chair des âmes
à tous je me lie
jusqu'à l'état de détritua s'il le faut
contre l'amer sommeil viscéral de la mort
en tas

1955

engourdissement

*par deserts
à l'aube
l'ignorance*

Cherchez
1922

Cherchez qui dit
 Vous m'avez dit la nuit, dans l'obscurité
 L'homme inquiet de jour et toute activité,
 La femme qui s'agite et les consolés
 Cherchez, d'un même être allégrement s'écouler!

Et chaque jour nous long d'écouter plus d'écouter.
 Le bonheur par tout nos vagues sans conquête
 Qu'importe, je tends la porte d'une grille
 Et je me suis moussé pour raiter devant d'écouter.

Je me suis déjà vu de ma vie interrompue
 Mais cette dernière qui me pousse la route
 Et je suis sûr de l'écouter de la fin de la route
 Mais non! non non, non non, je me suis de ma grille!

à l'école d'un buffet dans l'école d'un d'écouter,
 Les enfants font d'écouter sans mystère et d'écouter,
 Mais les vagues s'agite, et vagues et vagues d'écouter,
 Les vagues s'agite d'écouter d'écouter!

Cherchez
1922

Cherchez qui dit
 Je ne suis que de la nuit, je ne suis que de la nuit,
 Je suis, dans l'obscurité, dans l'obscurité,
 Je suis, et je suis d'écouter dans l'obscurité,
 Je ne suis pas trop vite, je ne suis pas trop vite,
 Je suis, et je suis d'écouter dans l'obscurité.

Je souffre d'être seul, et un instant de vie,
 Un instant de vie, un instant de vie,
 Ah! que j'attends celle d'écouter qui ne vient pas,
 Et je suis comme un chat et comme un chat.

Attendez la nuit et la simplicité,
 Attendez la nuit et la simplicité,
 Je suis la nuit et la simplicité, je suis la nuit et la simplicité,
 Je suis la nuit et la simplicité, je suis la nuit et la simplicité.

Attendez la nuit et la simplicité, attendez la nuit et la simplicité,
 Attendez la nuit et la simplicité, attendez la nuit et la simplicité,
 Attendez la nuit et la simplicité, attendez la nuit et la simplicité,
 Attendez la nuit et la simplicité, attendez la nuit et la simplicité.

Et je suis sûr de l'écouter de la fin de la route,
 Et je suis sûr de l'écouter de la fin de la route,
 Et je suis sûr de l'écouter de la fin de la route,
 Et je suis sûr de l'écouter de la fin de la route.

Jan. 21

Blank page with faint handwriting.

Je suis, je suis d'écouter dans l'obscurité,
 Je suis, je suis d'écouter dans l'obscurité,
 Je suis, je suis d'écouter dans l'obscurité,
 Je suis, je suis d'écouter dans l'obscurité.

Je suis, je suis d'écouter dans l'obscurité,
 Je suis, je suis d'écouter dans l'obscurité,
 Je suis, je suis d'écouter dans l'obscurité,
 Je suis, je suis d'écouter dans l'obscurité.

Les mutans di phrases

À cette caution d'ordre biographique, il est essentiel d'en ajouter une autre, de nature plus scientifique. L'intérêt pour les archives littéraires se développe actuellement lentement mais sûrement au Québec. L'exposition *Les métamorphoses du poème* venait donc à point nommé pour accompagner l'émergence d'un champ de recherche qui risque fort de modifier la lecture que l'on peut faire de plusieurs œuvres québécoises. Les manuscrits et les archives sont bien souvent les seuls témoins de la création artistique en tant que processus, en tant que quête pour ceux et celles qui s'y confrontent quotidiennement. Pour qui s'intéresse aux arts et à la littérature, cette quête est au moins aussi riche que les résultats qu'elle génère. Entrevoir le fonctionnement de ce travail incessant, c'est entrer dans l'atelier du poète, c'est jeter un œil dans les coulisses de l'œuvre et assister à sa naissance. Dans le cas de Miron, ce travail sur le poème est d'autant plus fascinant qu'il correspond souvent chez lui à une bataille avec et contre la langue, avec et contre lui-même.

Miron n'a cessé de réécrire ses poèmes, cherchant l'image qui saurait le mieux condenser l'idée ou l'émotion à partager. Ainsi, les épreuves de la première publication de « La Marche à l'amour », dans *Le Nouveau journal* en avril 1962, dont de grands passages ont été raturés, témoignent d'une insatisfaction douloureuse qui semble n'avoir jamais quitté Miron. Partout dans les esquisses et

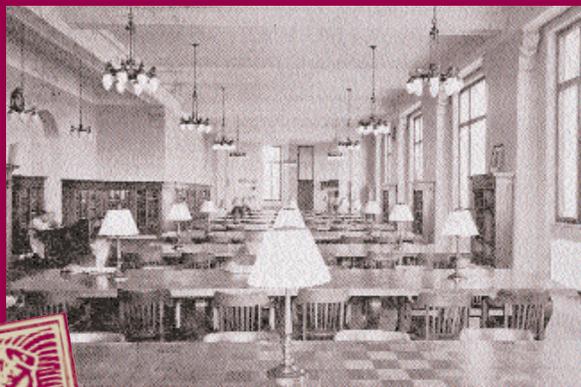
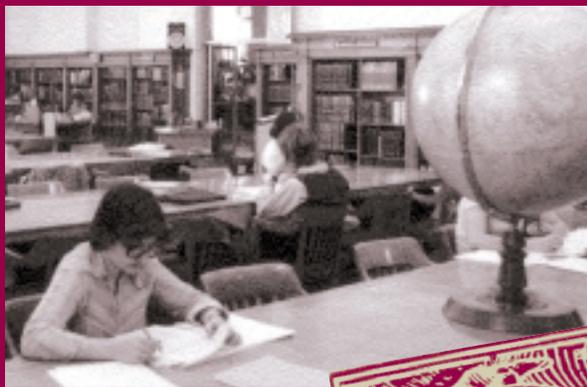
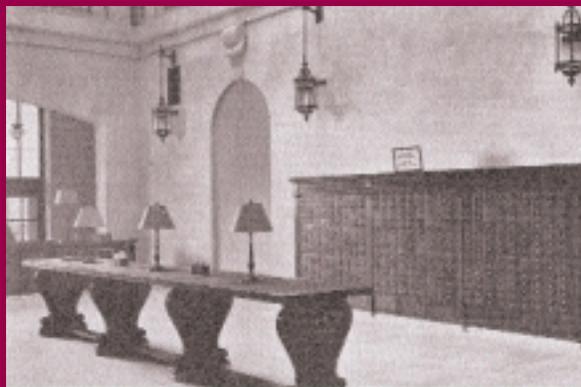
fragments des poèmes, des mots, des vers sont biffés, des commentaires sont ajoutés dans la marge, partout le crayon part sur le papier dans toutes les directions. Miron pouvait passer « des heures, des années » sur le « terrain d'un seul poème² », disait-il en 1990, et c'est à lever un peu le voile sur le pourquoi et le comment d'un tel entêtement qu'était consacrée l'exposition *Les métamorphoses du poème*. Parcours singulier à travers plus de quarante ans de poésie, hommage à une œuvre marquante, c'est également à une leçon d'humilité qu'elle conviait l'ensemble de la population québécoise, leçon fort émouvante parce que donnée par l'un de nos plus grands poètes.

* Marilou Sainte-Marie prépare une édition critique des lettres de Gaston Miron (1950-1960) dans le cadre de son doctorat à l'Université Laval. Elle publiera prochainement une étude des lettres du poète, *Écrire à bout portant. Les lettres de Gaston Miron à Claude Haefely 1954-1965* (Nota bene). Elle a collaboré à l'exposition *Gaston Miron. Les métamorphoses du poème* à titre de recherchiste et de rédactrice.

1- L'exposition a été présentée du 1^{er} au 10 octobre à Trois-Rivières, dans le cadre du 20^e Festival international de la poésie, puis à l'édifice Saint-Sulpice de la BNQ, du 20 octobre au 23 décembre 2004.

2- Gaston Miron, « Parcours et non-parcours (Conférence au cahier noir) », dans *Un long chemin. Proses 1953-1996*, édition préparée par Marie-Andrée Beaudet et Pierre Nepveu, Montréal, l'Hexagone, 2004, p. 165.

Revenir
 Je reviens, pénitent, aux lumières d'ivoire,
 J'ai le cœur douloureux et des gestes pour croire
 Et me taisant ^{de glaise} ~~à l'abri~~ de l'aube
~~À la vie revenue, dans la clarté qui lui~~
 Je me vois ravagé des excès de ma nuit.



Les bibliothèques
québécoises
au xx^e siècle :

un long rattrapage



Cet article constitue le quatrième et dernier volet d'une série sur l'histoire des bibliothèques québécoises. Les volets 1, 2 et 3 ont paru respectivement dans le numéro du printemps, de l'été et de l'automne 2004, sous les titres « Histoire des bibliothèques, de la Nouvelle-France au Québec », « La bibliothèque québécoise au XIX^e siècle : à la recherche d'une identité » et « Au tournant du XX^e siècle : la timide éclosion des bibliothèques publiques ».

Le XIX^e siècle avait vu le triomphe de l'Église sur les libéraux, qui cherchaient à élargir l'accès au livre. La situation s'inverse très lentement dans la première moitié du siècle suivant. La Loi des cités et villes révisée en 1903 et le nouveau Code municipal de 1916 favorisent la création de bibliothèques publiques sans en faire une obligation. Le clergé poursuit sa chasse aux « mauvaises » lectures, mais les fidèles se passionnent pour les *comic books* américains, les magazines illustrés et la littérature de gare.

En 1930, le rapport Ridington fait état de la condition lamentable des bibliothèques publiques au Québec. Sept ans plus tard, la création de l'École de bibliothécaires témoigne d'une nouvelle préoccupation : offrir une expertise professionnelle pour soutenir le développement des bibliothèques. L'École demeure pourtant longtemps contrôlée par le clergé et consacre près de 10% du temps d'enseignement à la censure, qui constitue une des cinq parties du programme.

Par MICHÈLE LEFEBVRE, bibliothécaire
Direction des services aux milieux documentaires

En haut : 1) *The Canadian Room. Montreal Public Library. 1917.* Ville de Montréal. Gestion de documents et archives. 2) *Main Distributing Hall, Looking Towards One of the Doorways Leading to Periodical Room. Montreal Public Library. 1917.* Ville de Montréal. Gestion de documents et archives.

En bas : 1) *Bibliothèque municipale - Salle de lecture. 20 avril 1976.* Ville de Montréal. Gestion de documents et archives. (VM94-U1503) 2) *Main Reading Room. Montreal Public Library. 1917.* Ville de Montréal. Gestion de documents et archives.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la France occupée n'est plus en mesure d'éditer librement ses œuvres. Le Québec prend le relais et pose les fondations d'une infrastructure et d'une expertise qui donneront une nouvelle impulsion à la littérature canadienne-française. Cette époque voit d'ailleurs la progression dans les milieux intellectuels d'une idéologie de « rattrapage », qui prône le développement de la société québécoise sur tous les plans, culturel, social, industriel, etc. La bibliothèque y joue un rôle en tant que diffuseur des connaissances, nécessaires à la promotion professionnelle des masses dans une société industrielle devenue complexe et spécialisée.

En 1943, la Bibliothèque de Montréal abolit le dépôt d'argent jusqu'alors obligatoire pour l'emprunt des livres, permettant ainsi aux plus pauvres d'accéder gratuitement à la lecture. Dans les années suivantes, elle ouvre des bibliothèques de quartier et même une cinémathèque. De nouvelles bibliothèques pour enfants voient le jour un peu partout. Un premier service de bibliobus apparaît, desservant la province. On espère ainsi créer des habitudes de lecture durables et élargir le cercle des abonnés.

Ce développement est cependant freiné par le conservatisme du gouvernement Duplessis, résolument non-interventionniste. On assiste à l'affrontement entre la vieille idée de préservation de la culture canadienne-française par le repliement sur soi et la vision moderne de l'épanouissement de cette culture grâce à son soutien par l'État. La Révolution tranquille est en germe.

En 1959, peu après la mort de Duplessis, le Parlement vote la Loi des bibliothèques publiques. Elle demeure plus timide que celles existant dans d'autres provinces canadiennes, et se fait assez vague quant aux responsabilités des municipalités face aux bibliothèques, mais c'est un grand pas par rapport à la situation antérieure. Elle ouvre la porte à la réglementation municipale. De plus, le Parti libéral, élu en 1960, crée la Direction des bibliothèques publiques, qui a pour mission de favoriser un accès démocratique au livre par le développement adéquat d'un réseau de bibliothèques.

Divers programmes de financement permettent l'implantation et le maintien de bibliothèques municipales. Les nouvelles bibliothèques centrales de prêt (BCP), qui offrent des services regroupés, donnent la possibilité aux petites municipalités de moins de 5 000 habitants d'implanter et de faire fonctionner des bibliothèques autrement trop coûteuses. Les BCP deviendront plus tard les Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP), novateurs dans plusieurs domaines.

Malgré la fondation, au début des années 1950, de la Bibliothèque nationale du Canada, le Québec se dote en 1967 de sa propre Bibliothèque nationale, chargée de conserver et de diffuser sa culture spécifique. Il manifeste ainsi sa différence et son désir de l'exprimer.

Au début des années 1980, le Plan Vaugois garantit des subventions très avantageuses pour la rénovation et la construction de bibliothèques, jusqu'alors souvent logées dans des locaux vétustes et inadéquats.

Tous les efforts consentis finissent par porter leurs fruits. Le nombre de bibliothèques passe de 71 en 1960 à 849 en 1985. La part de la population ayant accès à des services de bibliothèques augmente de 40% en 20 ans, soit de 45% en 1965 à 85% en 1985.

La période suivante est cependant caractérisée par un désengagement du gouvernement face aux bibliothèques. La réorganisation de l'appareil gouvernemental a amené la disparition du Service des bibliothèques publiques et la dilution des programmes de soutien aux bibliothèques. La population utilise de plus en plus la bibliothèque, mais les ressources disponibles ne croissent pas au même rythme.

Cependant, l'impulsion a été donnée. Les bibliothèques publiques font aujourd'hui partie des habitudes culturelles des Québécois; elles ont démontré qu'elles peuvent évoluer avec la société et même innover. Elles colorent notre paysage culturel. À l'aube d'un nouveau millénaire, la silhouette de la Grande Bibliothèque illustre la volonté du Québec de mettre à la disposition de tous la richesse culturelle qui cimentera notre identité.

Madrid
New Delhi
Alexandrie
Anvers

« Montréal, capitale mondiale du livre 2005 » : Un an de fête autour du livre

Entretien avec *Sandra Gonthier*,
Directrice générale de « Montréal, capitale mondiale du livre 2005 »



ARO. Madame Gonthier, vous êtes, depuis le 1^{er} octobre 2004, directrice générale de la corporation à but non lucratif chargée de coordonner l'événement « Montréal, capitale mondiale du livre 2005 ». Comment est née l'idée d'organiser un tel événement ?

S.G. Le titre de « capitale mondiale du livre » est décerné chaque année à une grande ville du monde par l'Unesco depuis 2001. La première ville choisie a été Madrid, suivie d'Alexandrie en Égypte, de New Delhi en Inde et d'Anvers en Belgique, qui a été la capitale mondiale du livre 2004. À travers cet événement, le projet de l'Unesco était de donner une suite à la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur qui se déroule chaque année depuis dix ans, le 23 avril. En effet, après cette fête d'une journée, le monde du livre retournait à sa routine et il ne se passait plus grand-chose jusqu'à l'année suivante. En désignant chaque année une nouvelle « capitale mondiale du livre », l'Unesco assure donc une continuité de la promotion du livre à travers le monde.

par CAROLE PAYEN, conseillère de la présidente-directrice générale de la BNQ



ARO. Quel a été le cheminement de la candidature de Montréal ?

S.G. Depuis les tout débuts, l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) s'implique activement dans l'organisation de la Journée du livre et du droit d'auteur. C'est à ce titre qu'elle a piloté le dossier de candidature de Montréal, en collaboration, bien sûr, avec plusieurs partenaires. À l'été 2003, nous avons reçu un appel de candidatures provenant de l'Union internationale des éditeurs de livres. Je dois dire qu'à l'époque, en montant le dossier, surtout en raison des délais très courts, nous pensions surtout faire un essai pour 2005 et présenter un dossier encore plus solide pour 2006. En février, nous avons été très surpris, heureux et fiers d'être choisis !

Pour monter le dossier, l'ANEL a communiqué avec l'ensemble des milieux liés au secteur du livre, notamment la Bibliothèque nationale du Québec, qui était d'autant plus concernée que son nouvel édifice de diffusion devait précisément être inauguré au printemps 2005. Nous avons aussi, bien sûr, travaillé avec la Ville de Montréal.

Le projet que nous avons présenté faisait une description de la ville à travers ses instances culturelles, littéraires; nous avons également montré le visage multiculturel de Montréal, ce qui a beaucoup plu au jury. Le fait qu'il s'agisse d'une capitale francophone a été un facteur important car, jusqu'à présent, aucune ville choisie n'était francophone; et, dernier point positif, Montréal était située sur le continent américain, ce qui était une première par rapport aux choix précédents.

Nous avons aussi joint à notre dossier une esquisse de programmation. Le jury s'est réuni et Montréal l'a emporté devant les deux autres candidats, Barcelone et Turin.

ARO. Une fois cette désignation acquise, quelles démarches avez-vous entreprises ?

S.G. Notre priorité a été d'informer tous les partenaires concernés et de mettre en place les structures nécessaires pour que tout le monde travaille ensemble. Nous avons donc créé une corporation à but non lucratif, avec un conseil d'administration, un comité de gestion chargé de la dimension opérationnelle des événements et, ce qui fait la particularité de notre organisation, une assemblée d'orientation. Cette assemblée regroupe tous les acteurs des milieux du livre, au moins une trentaine d'institutions, ainsi que nos partenaires financiers. Tout le monde participe donc à la réflexion sur les grandes orientations, sur les objectifs à atteindre. La mise en place de cette structure nous a pris quelques semaines, mais dès le mois de mai, nous étions en mesure de commencer concrètement à travailler : nous avons alors rédigé un énoncé de mission et défini des objectifs précis. Par la suite, nous nous sommes dotés d'une image, avec un logo, nous avons développé notre programmation et amorcé la recherche de financement.

ARO. Avez-vous trouvé des sources d'inspiration dans les expériences des précédentes « capitales mondiales du livre » ?

S.G. Certainement, et mieux encore, nous avons eu la chance d'effectuer une mission à Anvers, qui s'est révélée très utile. Nous nous sommes aperçus que nos amis belges avaient dû affronter les mêmes difficultés que nous, et qu'ils avaient trouvé des solutions en avançant par étapes. Cette mission nous a aussi rassurés car nous avons pu constater que nous étions engagés sur la bonne voie et que les décisions que nous avions prises jusqu'à présent étaient justifiées. Nous avons noué avec l'équipe d'Anvers des relations solides qui se sont encore approfondies avec leur participation au Salon du livre de Montréal, en novembre dernier. Ces liens sont très précieux et lors du passage à Montréal de madame Milagros del Corral, sous-directrice générale adjointe pour la Culture de l'Unesco, nous lui avons proposé que cette institution favorise le réseautage entre les villes désignées « capitales mondiales du livre », les anciennes comme les futures candidates, afin qu'elles puissent mieux travailler ensemble.

ARO. Quelles leçons essentielles avez-vous tirées de cette visite à Anvers ?

S.G. Nous avons surtout pris conscience des grands défis liés à l'événement. Le plus important d'entre eux est la durée. Il faut maintenir l'intérêt du public pendant une année entière, ne pas laisser retomber le momentum pendant 365 jours. À Montréal, nous avons l'avantage d'avoir déjà un calendrier culturel et littéraire assez bien garni; les événements se succèdent tout au long de l'année: Festival Métropolis bleu au printemps, Marché de la poésie au mois de mai, Festival littéraire de l'UNEQ qui se tiendra désormais en septembre, Salon du livre en novembre. Ces grands moments existent et nous allons pouvoir nous y accrocher.

L'autre grand défi de l'opération « Montréal, capitale mondiale du livre » est évidemment le financement. Il faut tout d'abord que chacun définisse sa contribution et il faut ensuite aller chercher des commanditaires. Sur ce point également, les choses ont bien évolué et nous avons eu la chance d'obtenir une commandite de Quebecor, ce qui représente un moteur extraordinaire pour un événement semblable.

ARO. Quels grands objectifs vous êtes-vous fixés ?

S.G. Notre principal objectif est sans aucun doute de faire lire davantage, d'aller chercher de nouveaux lecteurs. Pour cela, Quebecor va nous aider considérablement en nous permettant de toucher un public auquel on ne pense pas nécessairement quand on parle du milieu du livre, avec un bassin potentiel d'auditeurs qui dépasse le million.

Notre deuxième objectif est de valoriser le volet éducatif de la lecture. D'ailleurs, le ministère de l'Éducation s'est montré très intéressé par le projet et compte s'impliquer dans des actions d'envergure en milieu scolaire.

Enfin, nous souhaitons également mettre l'accent sur la dimension socio-économique du livre. Le livre, c'est une industrie qui fait vivre des créateurs, des éditeurs, des commerçants. C'est aussi un réseau de bibliothèques. L'industrie québécoise du livre est dynamique, même si elle vit des hauts et des bas. Cette année mondiale peut l'aider à aller de l'avant, à trouver un nouveau souffle, notamment pour faire connaître notre littérature à l'étranger.

ARO. Selon quels critères la corporation a-t-elle sélectionné les projets retenus parmi les nombreuses propositions qui lui ont été faites ?

S.G. Nous avons reçu plus de 60 projets et nous avons choisi de retenir ceux qui sortent vraiment de l'ordinaire. « Montréal, capitale mondiale du livre » n'a pas pour vocation de financer des projets qui existent déjà, au contraire, il faut apporter quelque chose de nouveau. Parmi les projets reçus, une quinzaine ont réellement du potentiel. Bien entendu, dans notre évaluation, le côté budgétaire a également joué. Il faut préciser aussi que, même après la fin de la période d'appel de projets, toutes les initiatives restent les bienvenues, bien qu'elles ne puissent plus recevoir de financement.

ARO. Cette année particulière s'articule-t-elle autour d'un thème spécifique ?

S.G. Nous nous sommes posé la question et, finalement, nous avons décidé qu'il n'y aurait pas de thème précis pour ne pas brouiller les messages. Le thème d'action est « Montréal, capitale mondiale du livre » et il va se décliner à quatre niveaux d'intervention: municipal, provincial, national et international. Par contre, nous allons nous adresser à deux catégories de public, les lecteurs et les non-lecteurs, avec pour objectif d'aller chercher les non-lecteurs et de leur donner le goût de lire.

ARO. Cette volonté implique-t-elle des activités tournées vers l'alphabétisation ?

S.G. Oui, nous travaillons à la mise sur pied d'un projet rassembleur dans ce domaine avec le ministère de l'Éducation. Nous voudrions y associer toutes les écoles de l'île de Montréal. Nous collaborons également sur cette question avec la Fondation pour l'alphabétisation et la Fondation des parlementaires québécois-Cultures à partager, avec laquelle nous aimerions développer un projet de solidarité internationale destiné à aider des pays en développement à mieux se structurer autour du livre et de la lecture, au-delà des envois de livres qui sont déjà effectués régulièrement.

ARO. D'une façon plus générale, quelle sera la dimension internationale de l'événement ?

S.G. Notre idée est de faire la promotion de nos auteurs à l'étranger. Pour cela, nous allons utiliser les réseaux déjà en place, par exemple Québec-Édition qui participe à de grands événements comme les salons et foires du livre de Paris, Bruxelles ou Guadalajara, et aussi l'Association pour l'exportation du livre canadien, qui remplit le même genre de mission, mais plutôt du côté anglophone. Nous allons également travailler avec le réseau des Délégations générales du Québec partout dans le monde.

ARO. Venons-en au financement de l'opération. Qui sont vos grands partenaires dans ce domaine ?

S.G. Le budget de départ nécessaire à notre programmation s'élève à environ cinq millions de dollars, il s'agit d'un minimum auquel s'ajouteront d'autres contributions. Dans ce cadre, la commandite de Quebecor vient combler un pan complet de financement au niveau de la communication. Avec une émission littéraire hebdomadaire sur TVA, avec la « Minute du livre » présentée chaque jour à une heure de grande écoute, nous pourrions toucher un public extrêmement large. Une présence médiatique dans tous les journaux du groupe nous assurera, de plus, une visibilité exceptionnelle. Enfin, Quebecor va imprimer tout notre matériel promotionnel et prendre en charge notre site Internet. Il est important de préciser cependant que cette commandite ne nous empêchera aucunement de travailler avec d'autres médias comme *Le Devoir* ou Radio-Canada.

Au-delà de cette contribution, il nous faudra cependant trouver encore au moins deux millions de dollars auprès des autorités provinciales et fédérales pour planifier, organiser et gérer les différents projets. La Ville de Montréal est, elle aussi, très impliquée à nos côtés, mais plutôt par le biais d'une commandite de biens et services. D'une part, elle prend en charge son propre plan d'activités, d'autre part, elle nous offre une aide logistique et met à notre disposition un personnel très compétent, ce qui est évidemment extrêmement précieux.

Nous discutons aussi avec des partenaires privés pour obtenir des financements complémentaires.

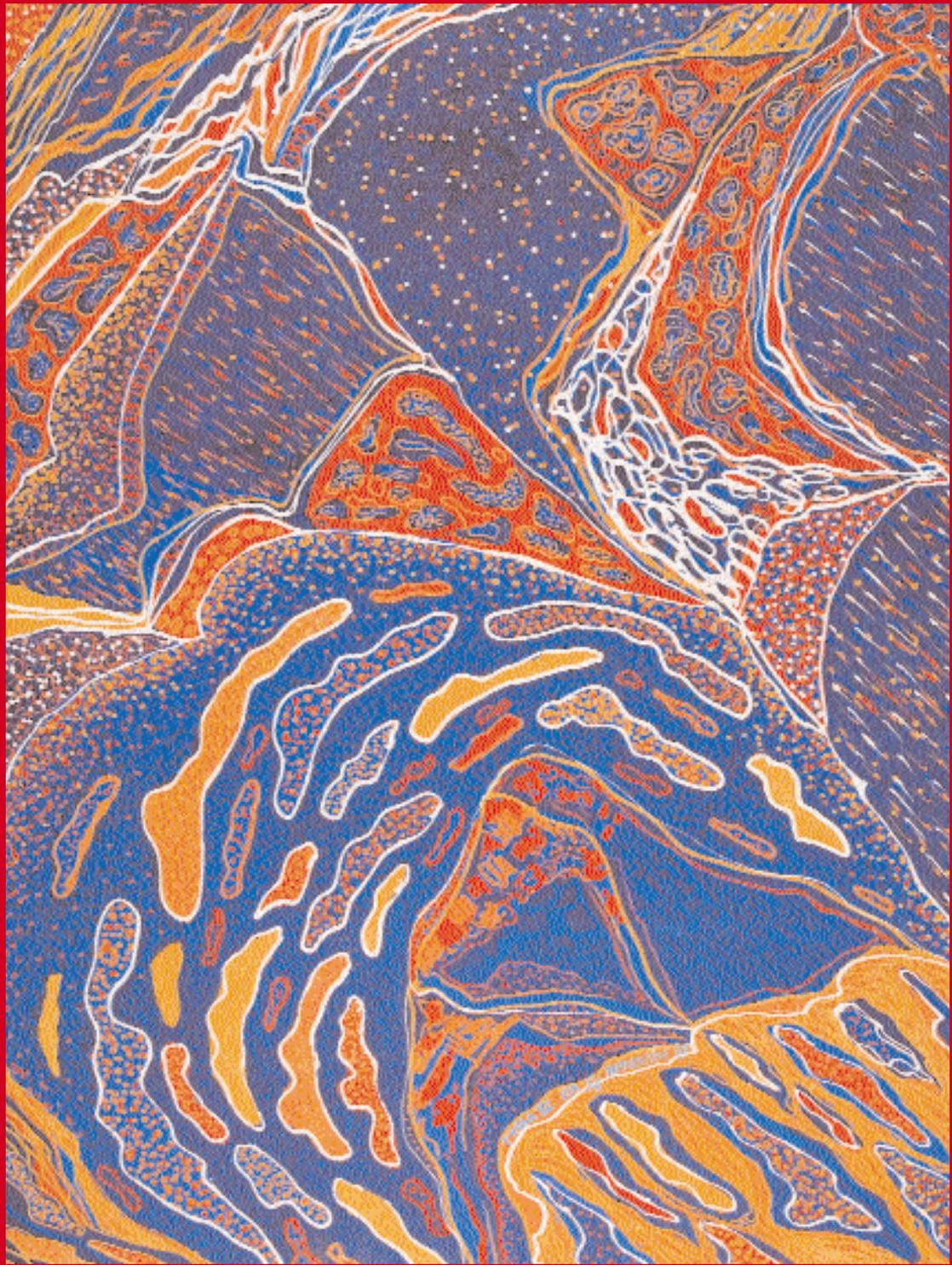
ARO. Pouvez-vous nous dire un mot au sujet des temps forts qui rythmeront votre année de programmation ?

S.G. Le lancement de l'événement, le 23 avril 2005, tombe un samedi et nous allons donc commencer par organiser une grande fête populaire autour du livre, qui durera deux jours. Nous travaillons pour cela avec la Bibliothèque nationale, et la plupart des activités prévues se déploieront dans la périphérie de la Grande Bibliothèque. Ensuite, au mois de mai, aura lieu une importante conférence internationale sur le thème de la démocratisation de la culture, en présence des ministres de la Culture français et québécois. Nous voudrions aussi organiser durant l'été un

événement fort, symbolique, qui marque tous les citoyens de Montréal. Ensuite se tiendra le Salon du livre, et l'opération s'achèvera avec le Symposium international sur le droit d'auteur qui sera réuni au printemps par l'Union internationale des éditeurs de livres, du 19 au 22 avril 2006. Nous souhaitons de plus mettre sur pied des initiatives qui se dérouleront tout au long de l'année, comme un circuit littéraire sur l'île de Montréal et une opération « passe-livre » à l'image de celle qui existe en France, qui consiste à ce que chacun laisse des livres un peu partout dans la ville, avec des dédicaces, pour que les livres circulent ainsi librement de l'un à l'autre. Un site Internet permettrait même de suivre le parcours du livre qu'on a ainsi lancé dans la nature. Par ailleurs, toutes les informations relatives à nos activités seront disponibles sur le site Internet créé pour l'occasion par Quebecor, et qui sera le lieu d'échange par excellence pour tout ce qui concerne « Montréal, capitale mondiale du livre 2005 ».

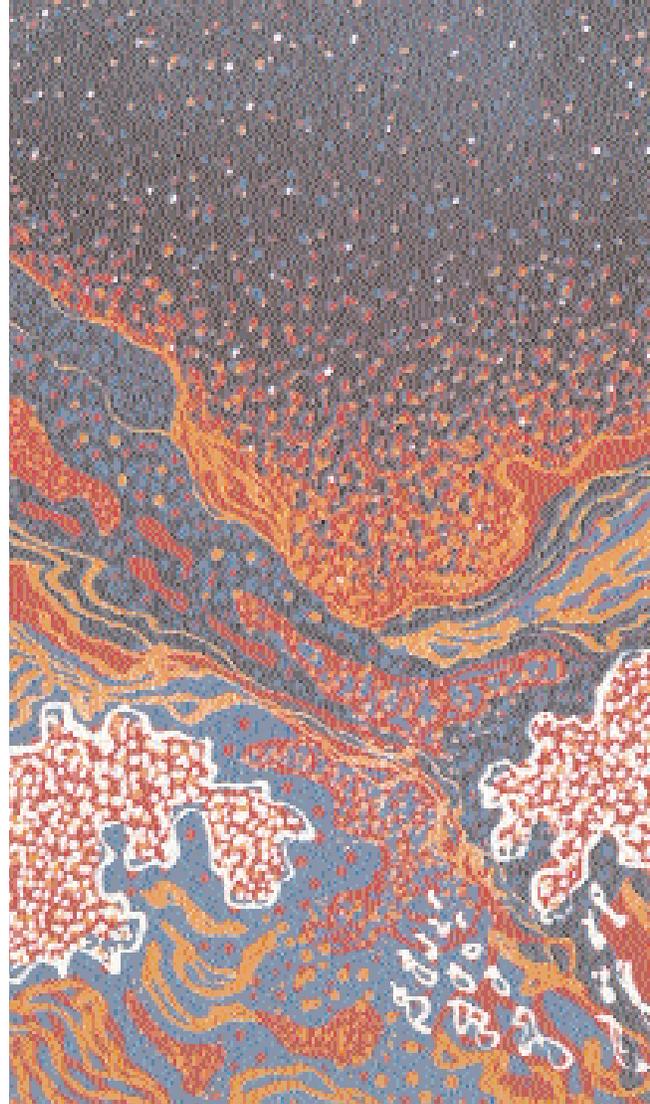
ARO. Quelles retombées à long terme attendez-vous de cette année d'activités ?

S.G. Il y a là un autre défi de taille : nous ne voulons pas que l'événement soit un feu d'artifice et que dès le 24 avril 2006, chacun retourne à son train-train quotidien. Cette année doit nous permettre de marquer de nouveaux développements importants dans le milieu du livre. La Ville de Montréal, par exemple, y voit « l'an 1 de mise à niveau » de son réseau de bibliothèques. Nous voulons aussi que certains projets s'inscrivent dans la durée, comme l'émission littéraire de TVA. Nous espérons que l'ensemble de nos activités contribuera également à alimenter la réflexion et à favoriser les actions concrètes de la part de nos dirigeants, pour donner un contenu à l'ambition « Montréal, ville du savoir » ou commencer à apporter des solutions aux problèmes de nos bibliothèques, particulièrement nos bibliothèques scolaires. Les échos que j'ai recueillis jusqu'à présent dans les différents milieux concernés me donnent des raisons d'espérer que « Montréal, capitale mondiale du livre » portera effectivement ses fruits sur la durée.





Précambrien • Derouin, René, 1977. Bois gravé, 76 x 56 cm



Terre • Derouin, René, 1980. Bois gravé, 40 x 28 cm

La Bibliothèque nationale du Québec a acquis dernièrement **29 œuvres gravées** par

René Derouin.

L'ensemble du corpus proposé regroupe des gravures sur bois réalisées au début des années 1980, période durant laquelle l'artiste découvre les territoires chaotiques du Grand Nord québécois. On retrouve dans le lot des exemplaires appartenant aux séries les plus marquantes de cette époque : *Suite nordique*, *Nouveau Québec* et *Taiga*. Cet ajout à la collection patrimoniale est remarquable, puisque l'institution ne possédait pas encore les exemplaires de ces séries. Les œuvres acquises s'ajoutent aux 272 titres d'estampes de l'artiste disponibles en collection et contribuent à enrichir la plus grande anthologie nationale de l'œuvre gravée de Derouin accessible au public.

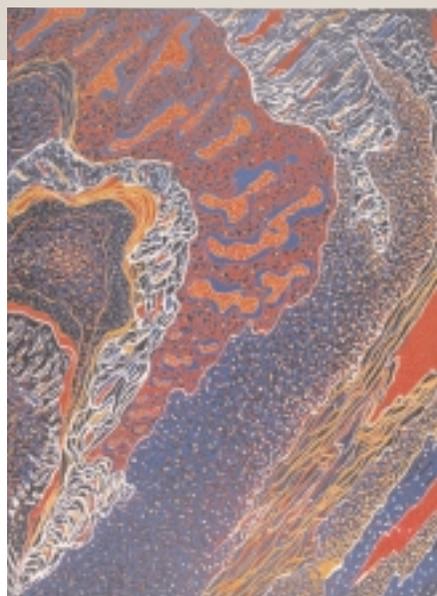
par GUYLAINE MILOT, bibliothécaire
Direction des acquisitions de la collection patrimoniale

René Derouin s'inscrit parmi les artistes québécois qui ont gagné au fil du temps une reconnaissance internationale. Tout au long de ses quarante années de carrière artistique, l'artiste explore des techniques diverses telles que la xylographie (gravure sur bois), la peinture et la sculpture. De plus, il œuvre au sein de maisons d'édition, d'associations artistiques et il participe à des projets d'intégration des arts à l'architecture.

Né à Montréal en 1936, l'artiste commence sa formation dans cette même ville, dans une école de dessin commercial, puis dans les studios et les ateliers d'impression où il acquiert une formation de graphiste et de dessinateur publicitaire. Il s'inscrit par la suite à l'École des Beaux-arts d'Esmeralda, au Mexique, puis il termine ses études en arts visuels à l'École des Beaux-Arts de Montréal. L'artiste est considéré comme un maître de la gravure sur bois, technique acquise selon des procédés ancestraux au Japon, en 1968. Dans les œuvres gravées de l'artiste, on perçoit des textures, des empreintes, des reliefs qui s'enchevêtrent avec expressivité. Les traits sont énergiques, les sillons profonds, les couleurs sont de terre ou de feu.

« Je préfère la gravure sur bois pour son côté direct d'intervention dans la matière, sans aucun procédé chimique de transformation. Le geste est direct et demande méditation et réflexion. Il ne se corrige pas. C'est l'instant de création (...) Dans les sillons que je creuse, je reproduis le temps et les multiples transformations de la croûte terrestre »¹

René Derouin est aussi un grand voyageur qui parcourt les territoires habités par l'homme pour mieux comprendre les origines de celui-ci. Les quelques escales qu'il a faites dans les terres du Nord représentent une étape décisive dans la carrière de l'artiste. Ces voyages lui apportent une inspiration nouvelle qui contraste avec les énergies premières recueillies auprès des muralistes, sur les terres chaudes et anarchiques du Mexique.



Nouveau Québec XVII • Derouin, René, 1980. Bois gravé, 116 x 81cm

1. Interview de René Derouin accordée à Diane Saint-Amand en vue de la préparation de l'exposition *René Derouin: empreintes et reliefs*, Montréal, Musée d'art contemporain (14 janv. – 21 fév. 1982).

Captivé par l'immensité des paysages nordiques, René Derouin fait éclater le format traditionnel de l'estampe en reproduisant ses images sur de larges panneaux modulaires de contreplaqué. La technique est nouvelle pour l'époque. Le geste du créateur est large, dynamique et souple, malgré l'outil peu commode qu'il utilise pour graver le bois : la gouge électrique. Pour l'artiste, ce survol topographique des vastes régions du nord s'insère parfaitement dans son effort à percevoir les couches les plus profondes de la mémoire culturelle d'un peuple. En fait, l'artiste est en quête de « l'origine », de l'appartenance continentale et de la recherche ultime de sa propre identité. Les thèmes qu'il préconise dans ses œuvres sont le territoire, la migration, le métissage et la mémoire.

René Derouin est lauréat de plusieurs distinctions, mentions et bourses canadiennes et étrangères. Il a reçu, notamment, la Bourse du Conseil des arts du Canada, en 1998, et la Bourse de carrière du Conseil des arts et des lettres du Québec, en 1998 et en 1999. En 1999, il est le récipiendaire de la Médaille Palacio de Bellas Artes, remise par le Consulat du Mexique. La même année, il reçoit le Prix du Québec Paul-Émile-Borduas, la plus haute distinction accordée par le gouvernement du Québec à un artisan ou à un artiste pour l'ensemble de son œuvre dans le domaine des arts visuels. Derouin compte à son carnet d'activités plus de 300 expositions individuelles et de nombreuses expositions de groupe. Il a exposé à travers le Canada, les États-Unis, le Mexique, le Venezuela, la France, l'Australie et le Japon.



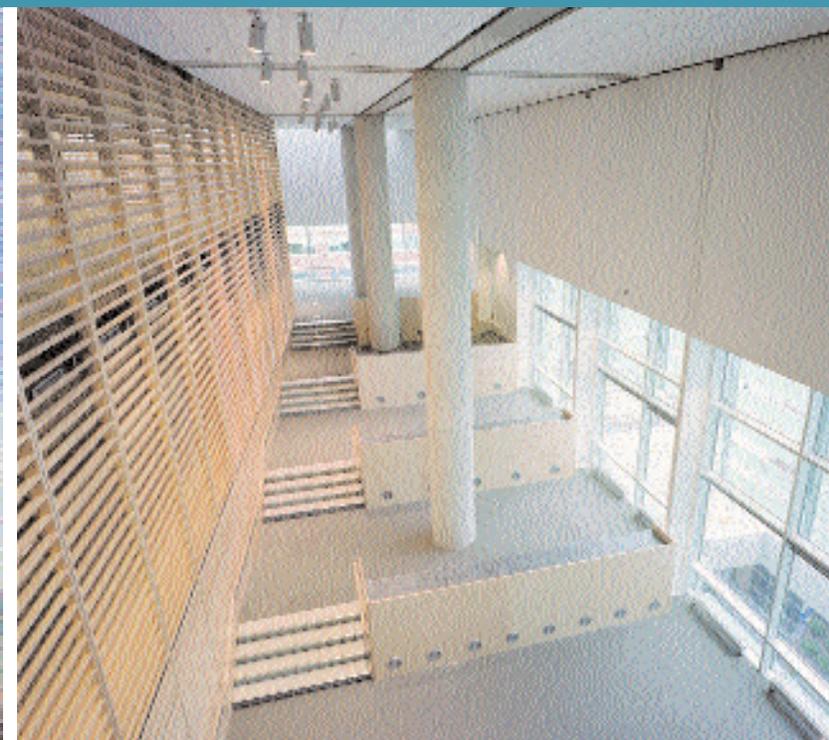
Espace densité III • Derouin, René, 1993. Bois gravé, 106 x 76 cm



La Grande Bibliothèque prend vie...

Depuis le début du mois de décembre 2004, les différentes équipes de la BNQ affectées à ce nouvel édifice s'y installent progressivement.

Les opérations liées au déménagement des collections, qui nécessiteront quelque 20 000 heures de travail, sont également en cours.





Événements

La Bibliothèque nationale a participé activement au dernier Salon du livre de Montréal, qui s'est déroulé du 18 au 22 novembre 2004. En avant-première, elle a offert aux visiteurs de « prendre une longueur d'avance » en s'abonnant sur place à la Grande Bibliothèque. Le public a répondu à l'invitation avec beaucoup d'enthousiasme et durant cinq jours, près de 3 000 personnes ont profité de l'occasion pour s'abonner.

La Bibliothèque compte donc des abonnés de tous âges (le plus jeune d'entre eux est un bébé de deux mois!) et des familles entières qui proviennent de presque toutes les régions du Québec.

Ces 3 000 nouvelles inscriptions font passer à quelque 68 000 le nombre d'abonnés à la Grande Bibliothèque, puisque les 65 000 abonnés de la Bibliothèque centrale de Montréal et de la Phonothèque rejoindront *de facto* ceux de la Grande Bibliothèque. Le succès rencontré lors de cette opération au Salon du livre de Montréal conforte la BNQ dans son intention de proposer l'abonnement avant ouverture dans divers lieux publics d'ici l'inauguration de la Grande Bibliothèque. Le calendrier de ces rencontres sera diffusé sur le portail Internet de la Bibliothèque nationale. De plus, il sera possible de s'abonner en ligne sur le portail au cours de l'hiver 2005 ou en se rendant dans la salle de lecture du 2275, rue Holt. Cette possibilité sera aussi offerte dans les salles de lecture des édifices Saint-Sulpice (1700, rue Saint-Denis) et Ægidius-Fauteux (4499, avenue de l'Esplanade) jusqu'au 29 janvier 2005, date à laquelle ces deux salles de lecture fermeront leurs portes afin de permettre le transfert des collections qui s'y trouvent vers la Grande Bibliothèque.

Dans le cadre de la Journée des professionnels du Salon du livre de Montréal, la BNQ a organisé un atelier de deux heures qui a attiré plus de 80 personnes. Une équipe de la Direction générale de la diffusion leur a présenté les services de référence et d'information qui seront dispensés par la Grande Bibliothèque sur place et à distance, les services spécifiques aux milieux documentaires, les projets de coopération, les collections numériques actuelles et en développement ainsi que la banque de données de romans, qui a suscité un vif intérêt.

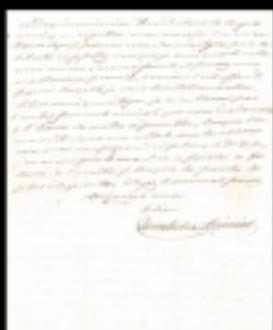
Enfin, la présidente-directrice générale de la BNQ, madame Lise Bissonnette, a participé à une table ronde organisée par la Direction de Montréal, capitale mondiale du livre 2005, sur le thème *Qu'est-ce qu'une ville de lecture?*

Au cours de l'automne, la BNQ a également présenté ses activités, ses collections et ses services au Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean et, pour une première fois, au Salon Éducation, Formation, Carrière qui attire chaque année des milliers d'étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire, qui sont en processus de choix de carrière. Elle y a notamment mis en vedette son Centre emploi-carrière qui proposera, lors de l'ouverture de la Grande Bibliothèque, une collection impressionnante de guides, de répertoires et de documents de toutes sortes, ainsi que les conseils de spécialistes pouvant soutenir la clientèle en recherche d'emploi ou de formation.

Remise des prix d'excellence en bibliothéconomie 2004

Cette année, la Bibliothèque nationale du Québec a attribué deux prix d'excellence en bibliothéconomie. Le 28 septembre dernier, madame Bissonnette a remis le prix BNQ-Charles-Gould à madame Renae Satterley, de l'Université McGill, pour une réflexion portant sur « une politique de développement d'une collection numérique adaptée aux besoins des clientèles des bibliothèques publiques ». Dans le cadre du congrès de l'ASTED, le 26 octobre, madame Hélène Roussel, directrice générale de la diffusion, a remis le prix d'excellence de la BNQ-Catégorie collégiale à madame Marie-Anne Gélinas, étudiante en technique de la documentation du Cégep de Trois-Rivières, pour un texte traitant des « compétences requises pour la diffusion d'une collection numérique ». Par décision du jury et après examen des candidatures, le Prix BNQ-Marie-Claire-Daveluy n'a pas été décerné cette année. La BNQ étudie actuellement avec l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal un aménagement des modalités d'attribution de ce prix.

EXPOSITION



Les Trésors de la Bibliothèque centrale de Montréal



Montréal 

Bibliothèque
nationale

Québec 



DU 1^{ER} FÉVRIER
AU 25 MARS 2005

Tous les jours à partir de 13 h
(Heure de fermeture variable)

Bibliothèque centrale de Montréal,
1210, rue Sherbrooke Est, Montréal

ENTRÉE GRATUITE • www.bnquebec.ca